

L'ALLEMAGNE DÉCRETE UN MORATOIRE

AMI DE L'ALLEMAGNE



Reinhold WALTER, chef des "Amis de l'Allemagne", témoignant devant un comité à Washington. Il a révélé que l'ambassade allemande à New York obtient des films représentant le régime d'Hitler sous un jour favorable.

Le gouvernement suspend le paiement des prêts Young et Dawes, tandis que la Reichsbank fait de même à l'égard de toutes les obligations étrangères. — Pas d'inflation ou de dévaluation du mark.

ECONOMIE DE \$120,000,000

(Presse Associée).
BERLIN, 14. — Le gouvernement allemand a déclaré aujourd'hui un moratoire sur le paiement des prêts Young et Dawes. Ce moratoire vient à la suite d'un moratoire précédent, déclaré par la Reichsbank sur le paiement de toutes les obligations étrangères à termes moyens et longs, entre le 1er juillet et le 31 décembre.

Lutz Scherwin von Krosigk, le ministre des finances, a annoncé que le paiement de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts d'état sera suspendu pour le montant jusqu'à nouvel ordre.

En annonçant son moratoire, la Reichsbank a déclaré qu'elle ne fera aucun transfert au comptant pour une période de six mois. Du coup, l'Allemagne va épargner environ 300,000,000 de marks (environ \$120,000,000) sur le change étranger, pour la deuxième moitié de 1934.

L'Institut des Recherches commerciales de Berlin prévoit une économie de 245,000,000 de marks dans le service des prêts privés et de 63,000,000 de marks. Le communiqué de 10 pages qui annonce le

moratoire ne fait pas directement mention de l'emprunt Young ou de l'emprunt Dawes, vu que ces emprunts relèvent du gouvernement, mais on apprend de bonne source qu'il n'y aura pas de change disponible pour effectuer les versements sur ces emprunts.

Pas d'inflation
Le communiqué de la Reichsbank nie catégoriquement la rumeur d'une inflation et de la dévaluation du mark, publiée dans les journaux de l'étranger; et il appelle tout cela du "bavardage à propos de rien".

"Nous allons conserver le mark allemand stable et nous sommes capables de le faire", dit fermement le communiqué, en ajoutant que les pays étrangers faisaient une pression pour en arriver à la dévaluation.

Le communiqué annonce les alternatives suivantes qui portent la Reichsbank à refuser de dévaluer le mark:

"Nous n'avons pas la moindre raison de croire que les pays étrangers accepteraient sans sourcil une politique d'exportations forcées, causée par la dévaluation du change, et nous ne nous attendons pas, non plus, à ce que de telles exportations forcées puissent augmenter notre fonds de change."

Représailles de la France
PARIS, 14. — Le gouvernement français entend répondre sous peu au moratoire allemand par des mesures capables d'imposer le respect des intérêts français, au dire des autorités financières.

Elles disent que le gouvernement attend un avis officiel avant d'agir, mais qu'il peut se servir de plusieurs moyens, notamment la création d'une chambre de compensation et l'imposition d'une taxe douanière spéciale sur tous les produits allemands.

La France, dit-on, a peut-être l'intention de percevoir l'intérêt sur les obligations des prêts Dawes et Young de la même manière qu'elle percevait les balances commerciales.

Depuis que l'on a déjà prédit le moratoire allemand, les obligations n'ont coté qu'un peu moins, à la Bourse de Paris, aujourd'hui.

Ce moratoire entraîne une vive controverse internationale.

REVELATIONS LA CATASTROPHE

"Une formule pour l'explosif D" est trouvée dans les débris de l'avion qui coula dans les monts Catskills.

(Par Morris Watson, copyright 1934 par la P. A.)
LIBERTY, N.-Y., 14. — Le département de la marine des États-Unis, qui vient de se lancer soudainement dans l'enquête sur le désastre de l'avion de Newark, dans la montagne Catskills, soulevé aujourd'hui un nuage mystérieux sur un document trouvé dans les débris de l'avion et portant cette appellation: "Formule pour l'explosif D".

Un officier du service secret de la marine, son aide et un chauffeur naval sont venus ici hier soir et sont partis plus tard avec les documents et les produits chimiques que le commandant Victor G. Bourke a retirés du bagage de William Baxter Badin, ingénieur-chimiste de Buffalo, l'un des sept victimes du désastre.

Ces documents devaient servir à l'enquête, cet après-midi, mais le commandant a déclaré qu'il les ramènera, après qu'une autorité "supérieure" de l'armée ou de l'État les aura réclamés. On apprend qu'il a reçu cet ordre de Washington, selon la loi de l'espionnage en temps de guerre qui stipule des précautions extrêmes contre la révélation de renseignements sur la défense nationale.

UN COMITE DU TOURISME AU SENAT
OTTAWA, 14. — Le Sénat, hier, a nommé un comité du tourisme, qui s'occupera du tourisme. Le Sénat est satisfait de l'œuvre du comité spécial présidé par l'hon. W. H. Dennis, de Halifax, cette année, et à l'exception du sénateur W. H. Sharpe, qui représentera la Manitoba, le personnel du comité permanent restera le même que celui qui étudie les perspectives du tourisme, cette année. Toutes les provinces y sont représentées.

Le bill de la traduction a subi sa troisième lecture.

Mussolini et Hitler en conférence



Les élections se feront en moins de 28 jours à Ottawa

La nouvelle loi abrégera grandement les campagnes électorales. — Liste permanente des votants avec révision annuelle. — Prévention des "télégraphes."

UN OU DEUX REVISEURS PAR DIVISION

(Presse Canadienne).
OTTAWA, 14. — Lorsque la nouvelle loi électorale du Canada sera soumise à la Chambre des Communes, elle comportera d'importantes modifications au rouage électoral. Elle exigera une liste permanente des votants qui sera révisée une fois l'an, créera le poste de commissaire des élections pour tout le Canada, et permettra de réprimer les irrégularités et les "télégraphes."

En obligeant les votants urbains d'accompagner leur enregistrement d'une déclaration signée, de sorte qu'en cas de doute la signature puisse être comparée.

La résolution qui autorise le bill a été adoptée hier, et le bill sera soumis aussitôt que possible, vu qu'il a été finalement approuvé par le conseil du cabinet. Aujourd'hui, la Chambre étudie de nouveau le bill de la navigation, une mesure très volumineuse que certains libéraux désiraient voir remettre à la prochaine session.

Pas de défranchisation

Contrairement à la rumeur, les citoyens canadiens, qui ne sont pas nés en Angleterre ni en France, ne perdront pas leur droit de vote. Telle n'était pas l'intention du gouvernement, en rédigeant son bill à déclarer le premier ministre, le T. H. R. B. Bennett. L'hon. Hugh Guthrie dit que la loi de naturalisation stipule que toutes les personnes connaissant l'une des deux langues officielles du pays peuvent devenir des citoyens canadiens, mais à vrai dire un nombre considérable de personnes sont naturalisées, sans posséder cette connaissance d'une langue au moins.

Recommandation de M. King
Ce bill ne paraît pas devoir susciter beaucoup d'opposition. Le T. H. W. L. Mackenzie King, le chef libéral, a dit qu'il objecterait à l'âge de 57 ans.

MORT DE M. DESIRE NEVEAU A ROCK ISLAND
ROCK-ISLAND, 14. — M. Desire Neveau, depuis 16 ans, inspecteur en chef d'immigration, ex-secrétaire, conseiller et maire, est décédé à l'âge de 57 ans.

OCTROI DE QUEBEC A LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION
QUEBEC, 14. — Un octroi de \$1,600 a été accordé par l'hon. Hector Laferte à la Société de Colonisation du diocèse de Sherbrooke.

LES EMEUTES CONTINUENT EN FRANCE
CANNES, France, 14. — Des émeutes enflammées au moyen du pétrole sont les armes les plus récentes auxquelles les manifestants anti-fascistes ont recourus dans leurs bagarres avec la police.

Plusieurs gendarmes ont été brûlés hier soir à une réunion de la "Croix de feu" ou des manifestants au nombre de 500 ont formé une barrière, lancée des cailloux et brisé des vitres pour protester contre les chefs politiques. Trente furent arrêtés.

Les conditions du contrat étaient "extraordinaires" et de nature à mener à la ruine, au cours d'une conférence tenue à Québec, dit le ministre.

"Ce contrat a pour but d'assurer des salaires raisonnables par l'industrie du Québec, en général", dit-il, "et les compagnies rurales ont le privilège de payer à leurs employés 10 pour cent de moins que les salaires en vigueur dans les villes. Mais elles s'objectent quand même. Ne comprennent-elles pas que les industries des villes doivent être protégées? Leurs taxes sont plus élevées, elles fonctionnent sous une surveillance plus sévère de la part du gouvernement et des municipalités, et elles paient de plus forts salaires à leurs employés."

COLLISION TRAGIQUE A UNE TRAVERSE
JOHANNESBURG, Sud Afrique, 14. — 5 enfants d'écoles et leur instituteur ont été tués et 16 ont été blessés, dans une collision entre un autobus et un convoi de fret à un passage à niveau.

Pour la première fois, les deux dictateurs se serrent la main à Venise et s'entretenant du sort de la conférence du désarmement. — Le Duce couche dans les appartements de Napoléon.

L'AVENIR DE L'EUROPE EN JEU

(Presse Associée).
VENISE, 14. — Adolf Hitler et Benito Mussolini se sont serrés la main pour la première fois, aujourd'hui, lorsque le dictateur allemand est arrivé à l'aéroport de Nicelli, à 9 h 45 ce matin (4 h 15 du matin, suivant l'heure solaire de l'est) pour s'entretenir de questions vitales quant à l'avenir de la conférence du désarmement.

Mussolini, portant l'uniforme gris et vert d'un capitaine, salua à la romaine, alors que Hitler descendait l'échelle de l'avion.

Le chancelier allemand portait un complet foncé et un imperméable brun pâle. Il tenait son chapeau brun à la main en donnant une poignée de main au premier ministre Mussolini et à Fulvio Suvich, sous-secrétaire d'état de l'Italie. Konstantin von Neurath, le ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, arriva dans un autre avion de Berlin, échangea lui aussi ses souhaits.

Hitler et Mussolini souriaient tous deux en se parlant, mais le Duce avait un sourire plus large que l'autre. Mussolini dit qu'il souhaitait la bienvenue à Hitler en Italie, et l'Allemand répondit par un salut. Le groupe s'approcha ensuite, à pied, d'un canot-automobile qui les attendait, à peu de distance. Hitler se tenait tout près de Mussolini à droite. Des vingtaines de policiers en civil et de fascistes se tenaient à l'aéroport.

Mussolini, qui est un colosse, guida Hitler, plus léger que lui, à monter dans le bateau. Derrière un grand drapeau nazi, le canot-automobile traversa rapidement la lagune, tout en recevant le salut d'un escadron de destroyers, au passage. La lagune d'Italie sous un brillant soleil et un ciel bleu sans nuage.

Lorsque le canot-automobile passa devant la célèbre piazza San Marcos, des milliers de Vénitiens acclamèrent les deux chefs d'état. Lorsque le groupe arriva au Grand Hotel, Hitler débarqua le premier, tandis que la foule l'acclamait. Mussolini le suivit et réapparut.

Aucune modification n'est apportée à la tenue des élections. La création d'une liste permanente de votants va diminuer de beaucoup, croit-on, le temps requis pour préparer une élection. Tandis qu'il faut actuellement 60 jours, la nouvelle loi permettra de tenir une élection en-dehors de 28 jours après la dissolution du Parlement, et peut-être en 24 ou 25 jours.

Le commissaire des élections aura la direction générale des élections et fera préparer la liste des votants. La liste originale sera commencée immédiatement après la prorogation du Parlement. Dans chaque division, le commissaire nommera un officier-réviseur qui sera chargé de préparer et de réviser la liste dressée tout d'abord par énumération.

TROP D'EXCITATION POUR MME DIONNE

La mère des cinq jumelles doit prendre le lit à la suite de fréquentes visites.

(Presse Canadienne).
CORBELL, Ont., 14. — A cause de l'excitation causée par la visite de nombreuses personnes à sa demeure, Mme Ovide Dionne, l'honorable mère des cinq jumelles de 16 jours, a subi une légère rupture. Pendant ce temps, les cinq bébés se portent bien et gagnent du poids.

Mme Dionne s'est relevée remarquablement bien de sa maladie et était debout après onze jours; mais le médecin lui a ordonné de se reposer le lit et l'y garder une semaine ou deux encore, sans que sa condition soit une cause d'inquiétude. Le docteur Dufosse a déclaré qu'il y avait trop d'excitation autour d'elle.

Hier, Mme Dionne était présente lorsque l'hon. Dr. J. M. Robb, ministre d'hygiène de l'Ontario lui a rendu visite et elle a conversé avec lui en français. Elle a témoigné beaucoup d'intérêt à la lettre que Mme George Henry, épouse du premier ministre, lui a adressée et elle s'en est beaucoup réjouie.

Les cinq enfants sont aujourd'hui 11 livres et un quart d'once, soit un gain de 5 5/8 onces depuis hier ou de 15 onces depuis le 4 juin. Chacune a gagné du poids; la petite Cécile a fait le plus de progrès avec un gain d'un once et demi depuis mardi. Dans les neuf jours de leur pesée officielle, Yvonne a fait le plus de gain avec 3 3/4 onces et Emilie, le moins avec 1 1/4 once. Annette a gagné 3 1/4 onces; Cécile, 2 3/4 onces; et Marie, la plus petite des cinq, 3 1/2 onces.

LES EMEUTES CONTINUENT EN FRANCE
CANNES, France, 14. — Des émeutes enflammées au moyen du pétrole sont les armes les plus récentes auxquelles les manifestants anti-fascistes ont recourus dans leurs bagarres avec la police.

Plusieurs gendarmes ont été brûlés hier soir à une réunion de la "Croix de feu" ou des manifestants au nombre de 500 ont formé une barrière, lancée des cailloux et brisé des vitres pour protester contre les chefs politiques. Trente furent arrêtés.

CONTRE UN MINISTRE
Thomas JOHNSTON, candidat de la C. C. F. dans Lumsden, contre l'hon. J. F. Bryant, ministre des travaux publics de la Saskatchewan. Né à Birmingham, Angleterre, l'anniversaire de naissance de M. Johnston tombe le 19 juin, jour des élections. Il possède 1,600 acres de terre à Govan, Saskatchewan, et c'est un membre des fermiers-unis très en vue dans sa province.

LA science compte triompher du cancer et de la typhoïde
Un nouveau sérum fait naître les plus grands espoirs parmi les médecins américains. — Découverte des symptômes du cancer.

AU CONGRES DE CLEVELAND
(Par Howard W. Blakeslee de la P. A.)
CLEVELAND, 14. — Un nouveau remède contre la fièvre typhoïde a mérité la médaille d'or de l'Association médicale américaine, aujourd'hui. La méthode qui a amené la production de ce remède est encore plus importante que le remède lui-même, parait-il, car elle permettra la découverte d'autres médicaments contre les plus graves maladies contagieuses.

C'est le Dr Schwartzman, de l'hôpital Mt. Sinai, New-York, qui a gagné la médaille pour avoir trouvé un sérum antityphoïdique. Le procédé fait disparaître quelques-unes des "complications" qui font le désespoir des médecins. Un liquide dont toutes les bactéries ont été extraites est injecté dans l'épiderme d'un lapin. Ce liquide est venimeux, mais après 24 heures la peau du lapin n'en souffre pas. 24 heures plus tard, le lapin subit une autre injection mais intra veineuse, cette fois, et le sang de l'animal ne souffre pas. Cependant, à l'endroit de l'injection sous-cutanée, qui n'avait laissé aucune trace, apparaît un ulcère. Alors le médecin recommence l'opération sur un animal plus fort, généralement un cheval, jusqu'à ce que son sang produise un sérum. Si ce sérum est injecté au lapin, les ulcères ne se produisent plus.

Par ce procédé, le médecin peut produire un sérum assez fort pour annuler le poison du liquide filtré, mais pas assez fort pour mettre la vie du patient en danger. C'est cette méthode qui a permis la découverte du nouveau remède contre la typhoïde, qui a été expérimenté sur près de 100 patients à l'hôpital Mt. Sinai, à l'hôpital de la marine américaine, à la Nouvelle-Orléans, et à l'hôpital de la charité à la Nouvelle-Orléans. Dans près de 70 pour cent des cas, la durée de la typhoïde a été raccourcie et les patients se sont vite débarrassés des effets généraux toxiques.

(Par H. W. Blakeslee, de la P. A.)
CLEVELAND, 14. — La solution du problème du cancer est en vue. L'association médicale américaine a appris, hier, que les faits pour diminuer les morts par le cancer sont déjà connus.

"Il y a assez de faits connus", dit le Dr William Carpenter MacCarty, de Rochester, Minnesota, "pour résoudre le problème du cancer, si ces faits étaient appliqués soigneusement. J'ai étudié plus de 2,500 cas de cancer trouvés

(A suivre en page 11).

L'Angleterre ne paiera en argent ni en espèces

Le gouvernement britannique maintient sa décision de faire défaut à son versement de dette de guerre, échu demain. — La Tchécoslovaquie accepterait.

LA FRANCE VEUT UN RAJUSTEMENT

(Presse Associée).
LONDRES, 14. — La Grande-Bretagne ne paiera rien du tout sur son versement de dette de guerre dû aux États-Unis, demain, comme l'annonce une déclaration officielle aujourd'hui.

Le cabinet n'a pas encore écrit sa réponse à Washington, mais il a annoncé que la suggestion de payer en marchandises, renfermée dans la note du secrétaire d'état de Washington, M. Cordell Hull, ne changera pas la décision de la Grande-Bretagne de suspendre ses paiements.

Vu qu'il a dû s'occuper d'affaires pressantes, telles que la situation des fascistes-communistes, le cabinet n'a pas encore eu le temps d'approfondir la récente note américaine sur les dettes.

Le gouvernement ne pourra rédiger sa réponse avant le commencement de la semaine prochaine, et il se peut qu'il n'envoie pas de réponse officielle — un point qui laisse le cabinet incertain, vu que la note de Washington répondait à celle de la Grande-Bretagne.

Sir Ronald Lindsay, ambassadeur anglais à Washington, n'a pas encore reçu d'ordre, mais il se peut qu'il soit prié de demander ce que les États-Unis entendent exactement par "paiement en nature, ou marchandises".

LA GREVE DE L'ACIER EST INEVITABLE

WASHINGTON, 14. — H. S. Johnson, administrateur de la N. R. A. a déclaré ce midi: "Je ne vois rien autre chose à faire à la grève menaçante de l'acier."

C'est le premier pays à se prévaloir de l'offre américaine faite à la Grande-Bretagne. Hier, la France, dans sa note, a reconnu la validité de sa dette de \$3,990,772,233, mais déclare qu'elle ne peut payer, demain, la somme de \$141,308,330. Elle désire un rajustement équitable pour les deux pays.

Des documents devaient servir à l'enquête, cet après-midi, mais le commandant a déclaré qu'il les ramènera, après qu'une autorité "supérieure" de l'armée ou de l'État les aura réclamés. On apprend qu'il a reçu cet ordre de Washington, selon la loi de l'espionnage en temps de guerre qui stipule des précautions extrêmes contre la révélation de renseignements sur la défense nationale.

ROOSEVELT CRÉERAIT DES COMITÉS POUR RÉGLER LES DIFFÉRENDIS INDUSTRIELS

Une nouvelle législation en perspective pour éviter la grève de l'acier. — Seule l'intervention du gouvernement pourra retenir les ouvriers au travail.

(Presse Associée).
WASHINGTON, 14. — Une nouvelle proposition pour prévenir la grève a été faite au Congrès américain, aujourd'hui, alors que les employés des aciéries, prêts à fêter l'heure pour déclencher leur grève, se sont réunis à Pittsburgh. La proposition législative, un substitut administratif pour le projet de loi Wagner sur les conflits ouvriers autoriserait le président Roosevelt à créer des commissions pour régler les différends. Les décisions de ces comités auraient autant d'importance que les décisions de la commission fédérale du commerce.

Les chefs de l'Union ont déclaré, à la réunion de Pittsburgh, que seule une intervention du gouvernement peut prévenir une grève des employés des aciéries d'ici 72 heures. Une session spéciale de l'Union

(A suivre en page 11).

(A suivre en page 11).

(A suivre en page 11).

(A suivre en page 11).

(A suivre en page 11).

Pour obtenir
de grands résultats,
faites usage des

PETITES ANNONCES

De LA TRIBUNE
Appelez simplement
971
ET DITES
Je voudrais publier une
"Petite Annonce".

Feuilleton de la "Tribune"

Madeline

Par Louis DARVERS

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, Paris, France)

No. 35

Mais Arleigh était bien résolu à tenir la promesse faite au duc de Morton.

Comme elle se dirigeait vers le balcon et plongeait son visage dans la touffe fleurie d'un rosier grimpant, il la suivit. Il faisait déjà nuit, quelques étoiles pointaient entre des nuages, mais la lune restait voilée. Une légère brise portait vers eux tous les parfums confondus; la soirée était vraiment splendide pour une nuit d'amour.

— Asseyons-nous ici, proposa Impéria. Il y fait meilleur que dans le salon.

Elle était vêtue de blanc, et une large écharpe de tulle vapoureux jetée sur ses épaules nues achevait de lui donner, dans ce décor nocturne, un aspect immatériel.

"Quelle délicieuse châteline elle fera dans la demeure seigneuriale de Morton", pensa Norman, tout à son idée. En ce qui le concernait, il l'admirait comme on admire le tableau d'un grand maître, mais sans la moindre émotion d'amour.

Ici la voix d'Impéria tremblait un peu quand elle attira son attention sur la sérénité de ce beau soir.

— Pensez-vous, Norman, que la meilleure musique des meilleurs maîtres égalera jamais le murmure du vent dans les grands arbres frémissants, où la symphonie des parfums qu'il fait chanter autour d'eux? Quelle folie de vivre une vie conventionnelle dans des appartements où l'air est mesuré...

— Vous aimez à ce point le grand air et la liberté?

— Oui, j'aime l'air dans tous ses caprices, le vent dans toutes ses fantaisies, qu'il soit rude ou caressant, tumultueux ou calme.

— Vous aimez la force, fit-il, pensif. Il vous faudra un mari qui soit vraiment un homme, et, si vous me le permettez, j'aimerais vous parler sérieusement à ce sujet.

Impéria frémit à ce préambule, comme les petites feuilles frémissaient là-bas sous le jeu de la brise, mais elle se raidit contre toute apparence d'émotion et se retourna vers lui avec le plus grand calme.

— Vous savez, commença-t-il, que je tiens à honorer d'être votre ami le plus dévoué, et que je m'intéresse à votre bonheur comme je me serais intéressé à celui de la plus aimée des sœurs, si j'avais eu le bonheur d'en avoir une.

Impéria se força à murmurer quelques mots, mais il ne l'entendit pas, tout à sa délicate mission.

— Puis-je espérer que vous ne m'en voudrez pas si je vous parle comme à une sœur?

— Certainement non...

— Et que vous ne serez pas fâchée?

— Je ne suis jamais fâchée contre vous, Norman.

— En ce cas, permettez-moi de plaider auprès de vous cause du duc de Morton, et ne voyez dans cette démarche ni indiscretion, ni curiosité, mais seulement un désir, profondément sincère, de vous voir heureuse. Ne pouvez-vous pas essayer de répondre à son grand et loyal amour?

Un spasme crispa les traits d'Impéria, mais un nuage, pitoyable à sa détresse, passait sur eux et dissimula son visage.

— La raison est très simple, dit-elle, je ne l'aime pas.

— Je me demande pourquoi? fit-il, pensant tout haut.

Impéria dut faire un terrible effort pour ne pas se trahir et faire appel à toute sa dignité pour répondre posément:

— Ne vous ai-je pas entendu dire, Norman, que l'amour est fixé à notre destinée? Eh bien! la destinée a peut-être décidé que je n'épouserai pas le duc.

Il avait souvent en effet soutenu cette opinion, mais il ne se tint pas pour battu par ses propres armes, et il continua courageusement de plaider pour son ami:

— On peut corriger le destin! Penser autrement serait être vraiment trop fataliste. Or, Morton est de ceux qui peuvent corriger le destin et le dominer. C'est un des plus nobles gentilshommes du royaume; il est aussi brave que chevaleresque. Je me demande ce que vous pouvez lui reprocher.

Indifférente et hautaine, la réponse vint sans se faire attendre:

— Je ne lui reproche rien, n'ayant jamais pensé à étudier ses défauts pas plus que ses qualités.

C'était peu encourageant. Pourtant, Norman se permit d'insister et déclara avec une affectueuse spontanéité:

(A suivre)

TARIF

DES PETITES ANNONCES

DE LA TRIBUNE

Tél. 971

PETITES ANNONCES CLASSIFIÉES: de un cent, montant minimum sur la semaine: 50c. Strictement payable comptant ou avant 10 jours, autrement 50 pour cent de surcharge.

AVIS DE DÉCÈS, de funérailles, de mariages, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaire, de remerciements, etc.: 15c par insertion selon la formule ordinaire.

NOUVELLES. Notes Commerciales. "Readers": 2c par mot; minimum: 60c.

AVIS D'ASSEMBLÉE, de solennité, de réunion pour club, société ou association: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

AVIS D'ASSEMBLÉE, de solennité, de réunion pour club, société ou association: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

ANNONCES LEGALES, municipales, de ventes, de location, de divorce, etc.: Composition en caractères "S" 10c la ligne simple.

CARTES D'ADRESSES CLASSIFIÉES: 10c par mot; minimum: 50c. En caractères ordinaires de journal: 15c la ligne simple, la ligne "S" comprise.

A vendre

Divers

CHALOUPE en cèdre à cin (d'appareil), 18 pieds, peinture, avec pouce spéciale pour moteur détachable. Très confortable, peut louer facilement à personnes, rames à couler, à laide, sûre pour enfants, idéal pour chalet ou pêche. Téléphonez Léo Gagné, 971, entre 2 et 3 h. p.m. j.n.o.

PLANTES. 1500 choux d'hiver, choux d'été, choux-fleur, 25c le cent, 42.00 le mille. Aussi tomates, concombres, melons etc. S'adresser à Omer Pronovost, Lennoxville, Qué. Visibles sur le marché toute la journée de demain, en arrière de la station de police.

POSTE d'essence, juste en dehors des limites de la ville. Excellentes affaires. Plus de \$4,000 par année de profit. Grand terrain, résidence et garage moderne. Raison de vente: maladie. Voyez Jos. V. Ames, agent d'immobilier, Edifice Whiting, Sherbrooke. 101-14-16-19

FOUR à pâtisserie et à pain. Prix d'achat \$500.00. A vendre à prix très bas. Peut être vu à 33 rue Peel. S'adresser à Casier, La Tribune, Sherbrooke, Qué. j.n.o.

PROPRIÉTÉS, rue Brooks et Wellington-Sud; 2 lots rue Short, Chateaufort, sur le chemin Belvédère. S'adresser à 92 rue King-Ouest, Tél. 554.

MAISON quatre appartements, avenue Kingston, à termes très faciles. Téléphonez Edwards, 135.

Terre BONNE terre de 100 acres, maison confortable avec grande galerie, beau site, sur chemin de Montréal, 6 miles de Sherbrooke. S'adresser à C. H. Pearson, Chemin Montréal, Sherbrooke, Qué. 100-4

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

BUREAUX Edifice banque de Commerce, les plus modernes de la ville. Ascenseur, conciergerie et chauffage, de \$15 et plus. Téléphonez Edwards 135.

SAINT-GERARD

(De notre correspondant)

ST-GERARD. — M. le Commandeur P. J. Roy et Mme Roy, MM. et Mmes Léo Roy, Antoine Roy et Henri Roy, Miles P. Hudon et Denyse Roy, de Lévis et Québec, le notaire Adolphe Roy et ses filles Miles Jeanne et Françoise, M. René Roy, Mlle D. Marceau, de Lévis, en visite chez M. l'abbé Charle-J. Roy, Grand Commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulchre et curé de St-Gérard.

— M. J.-S. Couture, M. et Mme Arthur Garneau, M. Maurice Garneau, Mlle Annette Côté ont visité chez M. Eugène Croteau à St-Sylvestre; ils sont aussi allés à St-Ferdinand.

— M. et Mme Paul Emile Gagné, de Québec, ont visité chez M. Louis Gagné et autres parents.

— M. Jos. Montmarquette à Sherbrooke par affaires.

— Mme Raoul Lussier a visité des parents à Weedon.

— M. et Mme Arthur Lussier sont allés à Weedon visiter des parents.

— Mlle Antoinette Lambert, de Ham-Sud, qui a passé quelques jours chez sa sœur, Mme Raoul Lussier, est retournée chez elle.

— M. Hormidas Lussier en voyage d'affaires à Weedon.

— MM. Arthur Galipeau et Edouard St-Pierre à Montréal.

— MM. et Mmes Omer Garneau, Rémi Desjardins et Arthur Garneau sont allés à Garthby visiter des parents et amis.

ST-FRS. DE BROMPTON

— M. et Mme Jos. Gastonguay et Mlle Angéline Paquin, de Brompton, chez M. L. A. Godbout.

— M. l'inspecteur Girard a fait passer les examens de certificat d'étude aux élèves de 6ème année de la paroisse. Les examens ont été tenus au couvent du Sacré-Cœur.

CARTES D'ADRESSES

AUVENTS — TENTES

REPARATION de filets de tennis auvent, toile de camion. Fabrication d'obstacles de grosse toile. Tous les articles de toile à auvent. Toile imperméable. A louer: Auvents, tentes, chemin couvert pour mariage. E.T. Ten & Awning Co. 44 rue Court, Tél. 3042-W.

EBENISTE

ENCADREUR, ébéniste et vitrier. Réparations générales de meubles et vitraux, miroirs et vitres d'auto. Nous réparons les vitres de magasin et ameublements, etc. E. Dufour, 3215, rue Wellington-Nord. Tél. rés. 1877-J.

ENCANTEURS

LICENCIES

ALPHONSE L'HEUREUX, encanteur licencié et commerçant de chevaux, 33 avenue Bowen-Nord. Tél. 1499.

REPARATIONS

MECANIQUES

REPARATIONS de claviers, additions, causes, réparations, machines à coudre, petites moteurs et autres machines semblables. Travail garanti. Les plus bas prix. Appeler les 32, rue Camilland, Sherbrooke.

SYNDICS DE FAILLITE

BELANGER & BÉGIN, Syndics Licencies et Auditeurs. Belanger G.-E. Bégin, L.C. Edifice Genest, 22, rue Wellington-Nord, Sherbrooke, P. Q. — Tél. 567.

ALB. COMTOIS — J.-W. GENEST, SYNDICS LICENCIES, 33-A, rue King-O., Suite 11. Tél. 2724. Sherbrooke, P. Q.

LA RADIO

Commission Canadienne de la Radiodiffusion

JEUDI, LE 14 JUIN 1934.

7.30—Nouvelles (en français) et résumé des programmes de la soirée.

7.55—Les chœurs russes.

8.00—Ovide et Cyrien.

8.15—L'orchestre de Chas. Dornberger de l'Hotel Mont-Royal.

8.30—Quatuor à cordes de la Commission.

8.45—Trio Fando, téor espagnol.

8.55—Summer Serenade.

9.00—Gipsy Rhapsody.

9.15—Marion Rockwell, soprano.

9.30—Concert de l'orchestre symphonique de M. B. C.

10.00—Moonlight on the Pacific.

10.15—Moonlight on the Pacific.

10.30—Nouvelles (en anglais) et pronostics de la température.

11.00—Sunny Skies.

11.30—Nouvelles (en anglais) et pronostics de la température.

11.55—Orchestre de Maurice Morte.

VENDREDI, LE 15 JUIN 1934.

7.30—Nouvelles (en français) et résumé des programmes de la soirée.

7.55—Les chœurs russes.

8.00—Ovide et Cyrien.

8.15—L'orchestre de Chas. Dornberger de l'Hotel Mont-Royal.

8.30—Quatuor à cordes de la Commission.

M. J. R. Royer est choisi candidat dans le quartier Ouest



M. J. R. ROYER, choisi candidat à l'élection dans le quartier Ouest, en remplacement de M. Omer Blais, démissionnaire.

2 MORTS PAR L'AVIATION EN FRANCE

(Presse Associée). — Deux aviateurs français ont été tués et un autre fut gravement blessé quand leur avion, parti de Toulouse pour Pau, s'écrasa sur le flanc d'une montagne. Un quatrième occupant de l'avion de l'armée ne fut pas blessé et alla chercher du secours à un village voisin.

— Il s'est produit dans les provinces des Pyrénées en 1933 quelque 900.000 livres de graine de brome menue, 225.000 livres de graine de ray-grass de l'Ouest, et 2.000 livres de graine d'agropyre à crête.

Quatre candidats sont mis en nomination, mais tous se rallient au choix de la convention. — MM. Omer Blais, Paul Rousseau et J. N. Lessard avaient été proposés. — Nombreux discours.

ELECTION PAR ACCLAMATION LE 19

Haut la main, M. J. P. Royer, entrepreneur de cette ville, a remporté les honneurs de la convention des électeurs du Quartier Ouest, hier soir, contre son concurrent M. Paul Rousseau, par un vote décisif de 113 voix contre 29. M. Rousseau s'est immédiatement rallié au choix de M. Royer et toute l'assemblée a acclamé frénétiquement le nouvel élu, en l'assurant d'une élection par acclamation le 19 juin, comme successeur de M. Omer Blais, échevin démissionnaire.

La convention a produit tout un bruissement dans le quartier; et de toutes les sections les contribuables ont afflué à la salle de l'Académie LaRocque pour exprimer leur volonté dans le choix de leur représentant au conseil municipal. Plus de deux cents personnes se pressaient dans la salle. M. E. J. Desruisseaux a présidé l'assemblée et a mené les choses rapidement et avec doigté; il a expliqué que le candidat choisi devait terminer le mandat de M. Blais et que c'était de tradition dans le quartier de ne pas faire d'élection quand il s'agissait de terminer le mandat d'un échevin démissionnaire.

Après cette exhortation, M. Desruisseaux demande à l'assemblée de fixer son choix sur un candidat sérieux, afin que tous puissent l'appuyer et se rallier à lui. Puis il annonce les nominations suivantes: M. Desruisseaux, M. J. P. Royer, M. Paul Rousseau, M. J. N. Lessard.

Quatre nominations

Quatre candidats sont alors proposés dans un feu roulant qui déconcerte quelque peu le secrétaire peu habitué à enregistrer rapidement des noms.

M. Paul Rousseau, entrepreneur, est le premier proposé, sur motion de M. David Richard, appuyé par MM. Joseph Goulet et Ernest Lorrain.

M. J. N. Lessard, peintre, est proposé par M. Stanislas Dutil, appuyé par M. Joseph Lemaire.

M. Omer Blais, échevin démissionnaire, est présenté, sur motion de M. Antoine Béliveau, appuyé par M. Henri Lacharité.

Le nom de M. Blais soulève une lougue ovation. M. Blais s'avance et déclare à l'assemblée qu'il décline l'honneur. «J'ai donné ma démission déjà et je désire me retirer, dit-il; je vous remercie de ce beau témoignage de confiance et de votre sympathie. Mais je vous demande que mon nom ne soit pas porté devant la convention.»

(A suivre en page 10)

Charbonneau et Renouf arrêtés à Arthabaska

La cause de l'ex-détective Farah-Lajoie est féconde en incidents. — Long interrogatoire des témoins.

L'ENQUETE SE CONTINUE

(De notre correspondant). — VICTORIAVILLE, 14. — Hier matin à dix heures, l'enquête préliminaire de Farah Lajoie, accusé de fabrication de preuves, s'ouvrit avec le témoignage de M. Adrien Farah-Lajoie, greffier de la Cour d'Appel à Québec. Ce dernier, devant la Cour du Magistrat, quelques dépositions et documents nécessaires dans la présente cause.

Jules Pépin, mesureur de bois, père de Donat, condamné à cinq ans de pénitencier comme complice du coupable dans l'incendie de la «Victoriaville Furniture» à Daveluyville, admit qu'il a reçu en différentes temps de l'argent du bureau Paradis et Phil. Par l'intermédiaire de la comptable, Mlle Maud Astell. Une partie de ces montants lui fut attribuée comme salaire, tandis que l'autre partie lui fut prêté parce qu'il était dans le besoin en considération qu'il avait été à l'emploi de la maison Paradis et Phil durant nombre d'années.

M. Valmore Bienvenu lui pose ensuite catégoriquement la question suivante: qu'il a payé les avocats qui ont défendu votre fils et les frais généraux encourus dans cette affaire? Ce n'est pas moi, de répondre Pépin.

M. Bienvenu: d'où provenait cet argent? Je l'ignore, déclara Jules Pépin.

Paiements à Pépin

Un témoin très important, Mlle Maud Astell, comptable chez Paradis et Phil depuis 17 ans, a rendu un témoignage très clair et très précis sur les affaires bancaires de la compagnie. Elle a expliqué au tribunal que les fonds en banque étaient déposés sous différentes dénominations: compte général de la compagnie et ensuite comptes privés des officiers de cette compagnie.

Les fonds payés à Jules Pépin provenaient du compte général. Elle avait autorisé d'avancer certains petits montants à Jules Pépin, un ancien employé de la compagnie, qui était dans le besoin. Elle fit jusqu'à concurrence d'environ cent dollars.

Quant aux déboursés faits tant à Omer Charbonneau qu'à Farah Lajoie, elle agissait comme procureur de J. W. Paradis, alors malade à l'hôpital de qui elle avait reçu des pouvoirs de représentation. Elle a mesuré les factures présentées par les détectives travaillant dans la cause. J. W. Paradis ne lui avait fixé aucun montant. Elle devait agir selon son jugement. Et elle expliqua pourquoi lorsque les déboursés montèrent à environ \$1.800,00, elle crut sa responsabilité trop engagée et s'en ouvrit à des amis, avocats intéressés dans le procès. Elle reçut le conseil de cesser tous nouveaux déboursés.

Visite de Renouf

Elle dit ensuite avoir reçu à différentes reprises la visite de Renouf qui lui aurait déclaré: Donat Pépin et J. W. Paradis ne sont pas coupables. Si je parlais, et si on m'en faisait entendre à l'enquête, j'aurais tourné toute cette affaire à l'envers. Comme Renouf l'importunait toujours avec le même sujet, Mlle Astell lui dit un jour: «Je ne veux pas prendre sur moi de vous conseiller dans cette grave affaire. Prenez donc le conseil de votre comité exécutif.»

M. Valmore Bienvenu insiste ensuite pour avoir des reçus des retours de chèques ou des talons de chèques afin de vérifier les sommes payées, par Mlle Astell, aux différents personnages qui travaillaient dans la cause. Le témoin déclara avoir toujours payé Pépin en argent de main. M. Charbonneau était payé par chèque, et sur le compte personnel de J. W. Paradis et signé par Mlle Astell, qui était autorisée à le faire. Mais dès que le jugement fut connu après le procès en Cour d'Appel, elle trouva tous les papiers, les croyant inutiles et commença à les jeter, et elle ne put plus les retrouver.

Une commission

Damase Champagne, gérant de l'Hôtel Grand Union, propriétaire de M. Alfred Paradis et du notaire Garneau, déclare que Charbonneau avait enregistré à l'Hôtel Grand Union, en février 1933. Avant son départ pour voyage, il lui remit une lettre pour transmettre à Renouf à sa réunion d'hier.

Rien d'officiel n'en est sorti, mais on apprend de bonne source que l'offre telle que faite par Ottawa est inacceptable au gouvernement provincial. On en est à se demander si le gouvernement provincial était placé sur le même pied que le gouvernement fédéral, c'est-à-dire que si l'offre était faite sans condition, le montant serait souscrit sans aucune hésitation.

Mais la situation imposée par M. Gerdon, à savoir que des bons du trésor du gouvernement de Québec soient déposés en garantie à Ottawa, rend la situation inacceptable pour le gouvernement de Québec. Il y a pas de doute que le moment où les deux gouvernements pourraient transiger ensemble le montant, la part de \$3.000.000 de Québec sera faite sans aucun délai.

ACTION CONTRE WINSLOW-SUD

Un négociant attaque une vente d'immeubles à la «Mégantic Manufacturing» pour non-paiement de taxes

Le juge White a aussi commencé d'entendre la cause de W. H. Cameron, négociant de Winslow, contre la Municipalité de Winslow-Sud et la «Mégantic Manufacturing Company Limited» mise-en-cause. Le demandeur allègue que le 4 mars 1931, à une vente d'immeubles pour défaut de taxes, la défenderesse a vendu quatre lots à la mise-en-cause, qu'il était inscrit comme propriétaire de ces lots et qu'il ne devait pas un sou à la municipalité ni à la Commission Scolaire, qu'il contractait, il avait été à l'emploi de la municipalité et de la Commission et qu'il lui revenait la somme de \$291,95. Il demande que la vente de ses immeubles par la défenderesse soit déclarée illégale et nulle et que ses lots lui soient remis.

La défenderesse répond qu'au temps de la vente des lots en question, le demandeur lui devait ainsi qu'à la Commission Scolaire, la somme de \$156,72; que les lots en question ne furent jamais la propriété du demandeur parce qu'il ne les a jamais achetés et que pour les années 1929-1930 et 1931, le demandeur se doit de payer la défenderesse pour la somme de \$55,68,72.

OFFRE D'UN ARBITRAGE A NORANDA

QUEBEC, 14. — Le Ministère du Travail a offert à M. H. L. Roscoe, président de la Noranda Mining, les services d'un arbitre pour tenter de régler les difficultés entre la compagnie et les mineurs.

Cette offre est acceptée, M. Maxime Morin, C.R., se rendra à Noranda pour y rencontrer les chefs des deux parties intéressées. Les 300 mineurs sont en grève depuis quelques semaines, la somme de \$2.500 a été versée par la compagnie pour le compte de M. R. Roscoe, le premier janvier 1933. Son patron mourut, mais il avait connu le fils du défunt, J. W. Paradis qui requiescitionna ses services d'abord comme infirmier, ensuite comme homme de confiance. Après quelques jours de service chez son nouveau patron, ils entrèrent sur le terrain des confidences. Paradis s'ouvrit à lui, lui disant que des personnages en vue de Victoriaville le conspiraient pour le ruiner. Il demanda à Charbonneau s'il n'y avait pas moyen d'établir le complot existant entre ces hommes. Charbonneau lui suggéra alors le nom de plusieurs détectives, dont Farah Lajoie, le mis-en-cause. Entretemps, il mena de front cette enquête et fit des investigations auprès de Renouf. Il se souvint d'avoir écrit lui-même à Renouf, sous le nom de Raoul Blanchard. C'est encore lui qui présentait Renouf à Lajoie, qui fit passer par un brillant avocat. A cet endroit de son témoignage, il raconte tout ce que nous savons déjà, la déclaration écrite de Renouf disant avoir mis le feu à Daveluyville, l'assassinat de Drummondville, Omer Charbonneau déclara ne pas recevoir de salaire, mais avoir reçu tout de même dans l'espace de trois mois et deux semaines, la somme de \$2.500 à \$3.000 pour ses services d'inspecteur, et ses allées et venues pour faire marcher la cause.

A la fin du mois de mai 1933, il dit avoir déclaré à J. W. Paradis qu'il ne croyait plus aux différentes versions de Renouf, et qu'il conseilla à Paradis de laisser tomber cette affaire. Paradis le régla alors définitivement, au moyen d'un auto valet environ deux cents piastres, et un chèque de \$350. C'est à partir de cette date que Charbonneau semble avoir volte-face et prendre une attitude opposée aux vues de son ancien patron.

MAGASIN DUGRÉ

Tél. 2418-2419 — 142, rue Marquette

Qualité et Service

Voilà deux caractéristiques du Magasin DUGRÉ qui lui ont acquis une clientèle de ménagères satisfaites.

SOUPES "Clark"
TOMATES OU LEGUMES
4 btes 21c

OXYDOL gr. pqt. 18c

BEURRE "Silver Gold" Pasteurisé **lb. 23c**

GRAISSE DOMESTIC, Chaudière 20 lbs. **\$1.79**

FLOCONS DE MAIS

"Sugar-Crisp"
3 pqt. 21c

BISCUITS SODA

"Weston", saés **29c**
boîte de 2 lbs. . . .

FEVES "CLARK"

2 grosses boîtes 25c

PAPIER-A-MOUCHES

6 pour 10c

SIROP DE BLE-D'INDE

boîte 2 lbs. **17c**

SUCRE EN POUDRE

3 lbs. 21c

FARINE à pâtisserie

"Crown", **69c**
sac 24 lbs. . . .

Fèves blanches, triées à la main, 10 lbs. . . . 25c

Bons pois à soupe garantis, 5 lbs. . . . 25c

Beau riz à soupe, 5 lbs. . . . 21c

BELLES BANANES 6 lbs 25c
Jaunes, bien mûries

Confitures, fraises ou framboises, gros pot de 32 on. 25c

Marinades mélangées, sucrées, pot de 3 7on. 25c

Marinades sures, mélangées, pot de 40 on. 25c

Olives, gros pot de 32 on. 25c

Beurre d'arachide, pot 16 on. . . . 21c

Fromage Kraft, la livre 25c

Soupe aux pois ou légumes, marque "Habitant", bte de 28 on. 3 btes 25c

Planches à laver, spécial, cha. 25c

SUCRE **\$5.39**
Sac de 100 lbs.
10 lbs. 54c Sucre en cubes, boîte de 2 lbs. 19c

PATATES
SEL FIN "Windor"
Sac 14 lbs. 32c
Sac 7 lbs. 18c
6 boîtes 25c

Nous venons de recevoir un beau lot de belles patates blanches No. 1, que nous vendons

Sac 80 lbs 57c

Sac 15 lbs 13c

TOMATES

Qualité Régulière e **6 grosses boîtes 45c**

La caisse de 24 boîtes **1 79**

FRUITS ET LEGUMES

Prunes rouges de table la douz. 10c

Cantaloupes très gros 2 POUR 25c

CITRONS nouveaux No. 1, la douz. 18c

CONCOMBRES très gros ch. . . . 15c

Oignons blancs de la Nouv.-Zélande 4 LBS. 19c

ORANGES Sunlight, la douz. 29c

CAROTTES 2 Pqts. 15c

CHOUX nouveaux, la livre. 5c

Le conseil de ville réduira le nombre des chômeurs secourus

HOUE EN GUERRE CONTRE LES TAXIS

Le maire de Montréal veut empêcher la concurrence que les taxis font aux tramways.

(Spécial à la "Tribune"). — MONTREAL, 14. — Le maire Houde a dit à une délégation de l'Union internationale des employés de tramways qui a protesté, hier, contre les tramways à un seul employé, que la ville a l'intention de faire disparaître la concurrence injuste des taxis contre les tramways. Le maire a fait remarquer qu'il y a beaucoup de chose à dire sur cette sorte de tramways. Il a fait remarquer que la compagnie de Tramways ne doit pas être condamnée trop vite dans les circonstances actuelles. «Aidez la compagnie à employer plus de tramways en faisant disparaître la concurrence des taxis», a demandé la délégation. «Nous le ferons», répondit le maire. «Nous ne permettrons pas que les taxis épuient cinq ou six personnes pour les conduire dans le nord de la ville pour 25 sous. Nous allons porter cette question devant la commission des services publics et nous verrons à ce que la concurrence soit juste.»

DISTRIBUTION DE \$300,000 AUX COLONS

QUEBEC, 14. — On estime à \$300,000 la valeur des graines de semences distribuées aux colons au cours du printemps. C'est le Ministère de la Colonisation qui a payé ces graines distribuées par les pasteurs et missionnaires ainsi que par les inspecteurs du Ministère de la Colonisation. Les colons récemment installés ont beaucoup apprécié cette distribution qui leur a permis d'ensemencer pour la récolte de l'automne prochain. Les ministres des forêts ont aussi bénéficié de cette distribution grâce au consentement de l'hon. Hector Laferté. Les employés du ministère ont ausculté \$2,000 à cette fin.

—Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à satisfaire vos desirs et à résoudre le problème des prix à payer.



M. et Mme L. F. Genest, de Sherbrooke, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, offrandes de fleurs, assistance aux funérailles ou de quelque autre manière, à l'occasion de la mort de leur fille adoptive

MARGUERITE et les prient d'accepter l'expression de leur gratitude.

Importantes décisions des comités des indigents et de la voirie. — La liste comprend 450 familles alors qu'il y en avait à peine 325 l'an dernier. — Les 66 semi-réguliers de la voirie devront se trouver de l'ouvrage ailleurs.

LA MAIN D'OEUVRE EN DEMANDE

Des décisions importantes viennent d'être arrêtées par les comités des indigents et de la voirie, qui affectent considérablement la situation des sans-travail à Sherbrooke.

En premier lieu, le comité des indigents a résolu de refuser toute nouvelle demande de secours et de réduire graduellement le nombre de ceux qui reçoivent des cartes de secours et des bons échangeables chez les marchands. M. l'échevin Olier Dubuc s'est élevé contre le nombre de plus en plus croissant de gens qui sont recommandés auprès du comité pour recevoir des secours de la ville à l'heure actuelle, la ville secourt environ 450 familles, alors qu'il y en avait à peine 325 l'an dernier à pareille date.

Il n'y a pas de raison de continuer ce système, a déclaré M. Dubuc, lorsque le travail reprend dans les usines et qu'il y a de la besogne dans les chantiers et les fermes des environs. Le comité des indigents a décidé de ne pas recommencer à distribuer des cartes de secours à moins qu'il n'y ait de la raison d'en voir l'accroissement à Sherbrooke.

Retraitements

De son côté, le comité de la voirie va retrancher graduellement des cadres à raison de dix par semaine, les employés semi-réguliers qui grossissent la liste au nombre de 66. Ces employés coûtent actuellement à la ville \$625 par semaine en salaires ou \$2,500 par mois, sans qu'elle soit autorisée à répartir leur salaire sous le système des secours du chômage; la ville paye donc le plein montant et ne retire absolument rien des deux gouvernements en contribution pour cette catégorie d'employés de la voirie.

Apparaissant leur nombre était de 32 et ils étaient répartis dans les divers quartiers pour combler les rangs des employés réguliers de la voirie. Puis le conseil décida de les retrancher sur le même pied que les chômeurs afin de les placer sous le régime des contributions gouvernementales; mais les échevins ont passé outre et au lieu de les supprimer, ils ont augmenté leur nombre à 66.

Hier, le comité a mis les cartes sur table, grâce aux protestations de l'échevin Olier Dubuc, qui a exigé que la décision du conseil soit observée et que le soutien ne s'occupe plus des recommandations de tel ou tel échevin pour empêcher de les congédier. Les semi-réguliers seront donc congédiés à raison de dix par semaine; ils devront se trouver de l'ouvrage ou dans les usines, ou dans les chantiers ou dans les fermes des environs.

On a remarqué que les semi-réguliers allaient absorber plus que le montant disponible au budget de la voirie; en effet, il reste encore \$18,000 à \$20,000 pour terminer l'année, alors que les semi-réguliers auraient coûté \$30,000 pour l'année.

Ces deux décisions seront ratifiées par le conseil en assemblée régulière lundi prochain.

\$6,000,000 DE TRAVAUX A MONTREAL

Telle serait la part destinée à la métropole. — Partie "dole" partie travaux publics. — Offre de Québec.

OTTAWA A LA PAROLE

(Spécial à la "Tribune"). — MONTREAL, 14. — Le programme en perspective des travaux fédéraux pour venir en aide aux chômeurs comprendra un déboursé de \$6,000,000 à \$6,000,000 pour la ville de Montréal, y compris le nouveau bureau de poste central, le parachèvement de l'édifice des douanes et autres entreprises, a déclaré le maire Camille Houde, hier, à une délégation du Conseil des Métiers et du Travail et des métiers de la construction, qui s'est présentée devant le comité exécutif.

«Si mes renseignements sont exacts, a déclaré M. Houde, les travaux fédéraux seront de nature à soulager la situation par tout le pays; ils seront annoncés après que les élections auront eu lieu en Saskatchewan et en Ontario.»

En ce qui concerne la ville de Montréal, poursuit le maire, le programme de l'administration est, en premier lieu, de rétablir le crédit de la cité. Cela prendra quatre ou cinq mois. Ensuite nous espérons être en position d'emprunter de l'argent aussi bon marché qu'Ottawa ou Québec, soit à 3 1/2 pour cent au lieu de 5 pour cent; et nous irons aux banques et nous aurons un montant raisonnable pour faire des travaux. Notre programme est prêt, mais son exécution est difficile.

Contributions de l'état

«La situation est intenable et le système de la "dole" doit disparaître, dit le maire Houde qui ajoute que les gouvernements ne peuvent seuls supporter tout le fardeau de donner du travail. Il déclare que les entreprises privées doivent être stimulées par des contributions publiques, disons de 50 pour cent, pour payer les gros travaux de réparations et divers travaux de construction.

Le maire entrevoit un système, partie "dole" et partie travaux publics jusqu'à ce que la prospérité revienne.

Conditions inacceptables

QUEBEC, 14. — Il appartient maintenant au gouvernement fédéral de décider si la ville de Montréal recevra un montant additionnel de \$6,000,000 pour des secours aux chômeurs vu que la part de \$3,000,000 du gouvernement de Québec peut être donnée si les conditions de l'offre sont changées. Ces conditions ont fait l'objet des délibérations du cabinet provincial

Téléphonez-nous votre commande de bière, livraison jusqu'à 11 heures à tous les soirs.

LA TRIBUNE

Fondée le 10 février 1910.

Service de la Presse Canadienne.
de la Presse Associée, (E.-U.)
de l'Agence Reuters (Europe).ABONNEMENTS:—Livraison à domicile \$4.00 par an;
Par mail: Cantons de l'Est, \$4.00 par an; ailleurs
en Canada: \$5.00; Etats-Unis et Europe: \$6.00 par
an. Strictement payable d'avance.Représentants aux Etats-Unis,
Burke, Kuipers & Mahoney.

Téléphone: Table d'échange: 911.

JEUDI, 14 JUIN 1934

Le Barreau rural

L'Association du Barreau rural de la province de Québec a résolu de tenir sa convention annuelle à Trois-Rivières, les 14 et 15 du mois prochain. L'endroit est bien choisi, cette date devant coïncider avec l'ouverture des grandes fêtes que l'on organise pour la célébration du troisième centenaire de la fondation de la cité de Lavolette.

L'attrait qu'offrira Trois-Rivières en liesse aussi bien que les questions nombreuses et importantes qui seront à l'étude induisent sûrement un grand nombre d'avocats à se rendre à cette convention. L'an dernier, vers la même date, c'était au tour de Rimouski à recevoir les membres de l'Association du Barreau rural, et l'on n'a pas oublié, chez les membres de la profession, le travail utile qui s'y est fait. La convention du mois prochain, à Trois-Rivières, promet de ne pas être moins fructueuse.

Après Trois-Rivières, nos disciples de Thémis songeront peut-être à choisir la Reine des Cantons de l'Est comme théâtre de leurs délibérations. Ils y sont venus, il y a quelques années, mais nous nous permettons de les inviter à se réunir encore à Sherbrooke, l'an prochain. Ils y seraient les bienvenus.

Les dettes de guerre

Les exigences de Washington, quant à l'embarassante question des dettes de guerre, se font moins cavaliers, à mesure que l'heure de l'échéance approche et qu'il devient de plus en plus probable que les pays débiteurs ne paieront à peu près rien à l'Oncle Sam, demain.

Les Etats-Unis, après avoir longtemps mis du vin dans leur eau, mettent aujourd'hui de l'eau dans leur vin. Ainsi faisaient-ils savoir, hier, à la Grande-Bretagne qu'il lui est désormais loisible de payer sa dette en "marchandises et en services".

Mais de ce qu'elle semble plus accommodante, cette offre n'est, en réalité, guère plus raisonnable. Car des marchandises et des services, cela représente encore quelque chose qui n'est pas négligeable. Ce que les Etats-Unis proposent à la Grande-Bretagne est un marché assez compliqué, quelque chose de plus compliqué que le troc, puisque ce qu'ils veulent c'est, en définitive, mettre la main sur ce que la Grande-Bretagne produit de plus rare et de plus exclusif et cela sur simple remise de créances hypothétiques, en tout cas énormément exagérées.

Il est peu probable que l'Angleterre acquiesce à ces nouvelles exigences. Et quant à la France, elle n'y songe pas du tout. Que l'Oncle Sam soit prêt à mettre de l'eau dans son vin ou du vin dans son eau, la France lui fournira, si tel est son désir un champagne incomparable, mais moyennant argent sonnant seulement!

A propos de la situation présente entre la France et l'Amérique, sur cette question des dettes de guerre, M. Joseph Caillaux écrivait naguère, dans le Capital, ces lignes qui restent d'une étonnante actualité:

"Le débat est avec l'Amérique gâté par la faiblesse dont la collectivité européenne, étourdiement désunie, se payant sans cesse d'illusions, a fait preuve à son égard.

Encouragés par cette faiblesse, gagnés eux-mêmes par l'illusionnisme, nos amis d'outre-Atlantique se sont persuadés qu'ils avaient reçu du Tres-Haut mission de ramener dans les voies de la sagesse l'ancien continent... qu'ils ignorent. Ils ont commencé par exiger à la conférence de la paix des divisions et des attributions territoriales qui sont loin d'être heureuses. Et puis, ayant noblement refusé d'approuver le traité que leur président avait si fortement contribué à élaborer, ils sont sortis de leur tente où ils s'étaient retirés non pour prendre part à Genève aux discussions politiques et économiques procédant des immenses difficultés que la guerre a créées, mais pour participer du haut de leur grandeur aux conférences internationales où ils se sont satisfaits de déléguer des observateurs.

Ils se sont enfin rués dans la question des réparations dont ils avaient déclaré ne vouloir rien connaître tant que leurs débiteurs la mettaient sur le tapis, qu'ils ont découverte le jour où ils ont aperçu que les fonds dont leurs financiers avaient à tort et à travers gâté l'Allemagne se trouvaient en péril. Changement de front auquel il n'y aurait eu qu'à applaudir s'il eût été total, mais qui s'avère irréfléchi, insoutenable s'il implique l'exonération des vaincus d'une part, l'obligation d'autre part pour les vainqueurs dépouillés de leurs créances de continuer à payer à l'Amérique "le prix des capotes dans lesquelles leurs soldats ont été tués."

Plus tard, c'est-à-dire tout dernièrement, les Etats-Unis ont averti les pays débiteurs

en défaut qu'ils exerceraient contre eux de dures représailles. Mais cette espèce d'ultimatum n'a ému personne. L'on dort bien de l'autre côté de l'Atlantique, encore que l'on y paraît passablement ennuyé de l'entêtement du gouvernement Roosevelt.

Feuilles Volantes

Pauvreté mal acceptée est encline à la démagogie.

Plaignons les gens qui s'échauffent à peu de frais!

Le mépris de l'argent est le commencement de la vraie richesse.

Pour bien savoir prendre les choses, apprendre à bien connaître les hommes.

Aux yeux de l'automobiliste, le grand tort du piéton est de n'être pas en voiture.

Les "sauvages" distribuent maintenant les poupons à plein Sec et à pleine Corbelle.

La crainte que la session fédérale ne finisse avant les foins donne la fièvre à plus d'un député.

Beaucoup de gens ne s'occupent de leur esprit que lorsqu'ils ne savent plus quoi faire de leur corps.

C'est être encore trop généreux que d'affirmer que le jazz est la caricature de la musique. Il n'est pas même ça.

Il est des parfums de plaie-bande qui ressemblent comme par magie toute notre enfance morte, et des senteurs de sous-bois qui exhalent instantanément nos plus doux rêves de la prime jeunesse.

TRISTAN

L'opinion des autres

Emparons-nous du sol

Des étrangers ont déjà les yeux sur nos terres inoccupées. Emparons-nous du sol le plus vite possible. C'est, pour notre nationalité, une question de vie ou de mort.

(Le Droit — OMAHA).

Les dettes de la Saskatchewan

La population canadienne est prête à venir en aide aux misères de la Saskatchewan. Cela se fera non pas par l'annulation pure et simple des dettes, qui plongera plusieurs personnes dans la misère pour en tirer les agriculteurs de la Prairie, mais par des compositions que les bons administrateurs savent toujours trouver, quand ils ne cèdent pas à la démagogie.

(Le Soleil — Québec).

Définitions

Le dictionnaire de l'humour, que l'on vient de publier à Paris, contient quelques définitions qui deviendront célèbres. En voici quelques-unes: Briand, d'après une crise ministérielle: "Partir, c'est revenir un peu". C'est Robert de Flers qui définissait la démocratie: "Nom que l'on donne aux électeurs quand on a besoin d'eux". Voici une définition originale de l'expression "ordre de tirer": permission de détente. Et cette définition de la critique littéraire par Jean Aicard: "Des gens qui n'ont pas d'enfants et qui tapent sur ceux des autres".

(L'Événement — Québec).

Le gouvernement Bennett et l'agriculture

Depuis un an, le prix de toutes les substances, de tout le matériel de ferme, a augmenté de 25, de 50, de 75 pour 100 pour le cultivateur, pendant que celui des produits agricoles restait presque stationnaire. Cet unique état de chose, M. Bennett pourrait y remédier dans une large mesure en abaissant un tarif douanier dont les industriels sont les seuls à profiter: pourquoi notre premier-ministre tout en or ne commence-t-il pas par là? Plus M. Bennett mettra d'argent à la disposition de l'homme des champs pour lui permettre de cultiver à perte, plus il lui aplanira le chemin de la ruine. — OLIVIER ASSELIN.

(L'Ordre — Montréal).

Un testament original

Un vieux loup de mer nommé John Harding vient de mourir en Australie.

Son testament était ainsi conçu: "Ne laissez pas un entrepreneur de pompes funéraires rafler mes dernières livres sterling. Fabriquez vous-même une boîte et couvrez-la d'un drapeau. Louez une vieille camionnette pour la transporter, suivez dans des taxis et enterrez-moi au cimetière Fawken où dorment tous les marins. Arrêtez-vous au premier bar que vous rencontrerez et videz un verre. Je laisse cinq livres pour le paiement. Buvez à votre aise. Demandez à un pilote (sic) du ciel d'intervenir auprès du Seigneur pour qu'il m'accepte tel que je suis. Qu'il y ait un éclairon et qu'il sonne l'adieu final. Je laisse une livre pour les frais".

Les héritiers s'empêchèrent d'exécuter ses dernières volontés qui n'étaient pas onéreuses. Elles leur permirent de se partager le reste de la fortune de John Harding qui se montait à douze livres sterling.

(L'Ami du Peuple — Paris).

Les Beaux Vers

Crépuscule

Si le présent d'hier est déjà souvenir, C'est que la joie en moi ne laisse plus d'empreinte. Est-ce un signal? Le temps du rêve va finir. Et je crois m'estimer de me sentir sans crainte.

Or, le n'ai pas tremblé de voir ma lampe éteinte. Quand j'ai dit à mon cœur d'extirper le deuil; Et rien n'a répondu sinon une voix sainte. Nouvelle qui parlait d'éternel avenir.

Là, soudain, j'ai connu ce que valait la gloire; Et d'en avoir tenté la carence illusoire J'ai bûti ce néant qu'on nomme Nirvana...

Je me souviens! mon vœu ne fut pas inutile. Puisqu'au seuil d'un mystère où mon sort s'inclina Je puis mourir longtemps de mon passé docile.

Rector d'HERMONT.

Silhouettes de nos personnages célèbres

Par un homme de rien

Louis-Philippe Pelletier

En 1888, le seize mai, sur le grand incendie de Saint-Sauveur, où furent tués le major Short et le sergent Wallick.

M. François Langelier était alors maître de Québec, le croit.

Le 24 juin de la même année eut lieu la célébration de notre fête nationale sur les bords de la Rivière Saint-Charles. C'est là et à cette occasion que j'ai entendu Chapleau pour la première fois. Son discours, produit sur la foule moins d'effet que celui d'Honoré Mercier, qui demeurait l'idole du peuple de Québec.

Le 20 septembre 1889, eut lieu l'éboulement du Cap Diamant dans la rue Champlain. Plus de trente personnes furent tuées sur le coup, événement sinistre dont plusieurs autres victimes moururent le lendemain, et les jours suivants.

Le comte de Paris vint à Québec en 1890, accompagné du comte d'Haussonville et du duc d'Uzes dont je devais rencontrer l'opulente épouse à l'hôtel Saint-Cloud en 1918; opulente mais bien mal fagotée pour une Rochechouart-Mortemart, la famille la plus orgueilleuse de France à laquelle appartenait, au grand siècle, la célèbre Madame de Montespan. "La plus belle des vieilles et la plus vicieuse des belles".

En 1888, le gouvernement Mercier était au pouvoir depuis au-delà d'un an, mais la direction du parti national n'était pas toujours très harmonieuse, très unie.

Louis-Philippe Pelletier, conservateur rallié, fils de l'honorable T. P. Pelletier, de Trois-Pistoles, l'un des chefs du vieux parti "bleu" au Conseil législatif pendant que le fils, d'abord battu à Trois-Rivières, représentait le comté de Dorchester à la Chambre basse, n'était pas toujours d'accord avec son chef.

Sous un chef aussi énergique, aussi impérieux, aussi patriote d'ailleurs et aussi grand animateur de tous les ministères que l'était Honoré Mercier, Louis-Philippe Pelletier, extrêmement intelligent, mais plus riche et plus egoïste, et pour qui d'ailleurs la politique provinciale n'était qu'un moyen de parvenir, une méthode pour arriver, un tremplin supérieur, le dit Louis-Philippe Pelletier, disait, ronflant son frein. Il n'attendait que la première occasion pour se révolter.

Cette occasion ne se fit pas longtemps attendre.

Dans une séance de mars ou d'avril 1888, Honoré Mercier avait secondé la proposition, soumise par un membre de la droite, pour faire admettre un jeune homme à la pratique du droit sans lui imposer l'obligation de faire son stage ordinaire dans un bureau d'avocat.

La même question s'est très souvent présentée et le premier ministre Honoré Mercier, de toute la chaleur de son âme généreuse, reprenait un à un les arguments mêmes invoqués en détail par Sir Wilfrid Laurier dans quelques cas identiques, et plus à fond, plus en grand, devant un public nombreux dans sa superbe conférence sur Lincoln.

Quand Mercier eut fini, Louis-Philippe Pelletier qui siégeait du même côté ministériel, sur le troisième banc, se leva, sarcastique, et sans aucun préambule, sans aucune préparation oratoire, attaqua impétueusement son chef.

"Monsieur l'Orateur, commençant, je n'ai jamais vu une aussi mauvaise cause soutenue par un si bon avocat..." etc. Puis, pen-

dant vingt minutes, il plaida contre la proposition que soutenait Honoré Mercier, n'épargnant à ce-lui-ci ni les piques dures, ni les expressions désobligeantes, ni les sarcasmes, dirigés contre le grand tribun, à cause de son "rôle utopique de sauveur de la race".

Sous le coup de critiques aussi pueriles, Honoré Mercier bondit. On le voit d'ici.

"Je ne suis pas pour m'en laisser imposer en cette Chambre par un homme politique qui n'a pas de talents", etc. etc. Suivit ensuite, un plaidoyer pro domo, et le grand tribun se rassit enfin au milieu d'un silence impressionnant, exaspéré contre le député de Dorchester.

Le lendemain, Louis-Philippe Pelletier assaillit de l'autre côté de la Chambre et ourdisait tranquillement, patiemment, la trame de sa vengeance contre Mercier. Sa vengeance, non! Mais la vengeance du groupe Angers-Chapleau-Pelletier-Gasgrain.

La scène que j'ai décrite ci-dessus était arrangée d'avance comme devant se produire à la première occasion possible. Louis-Philippe Pelletier était d'ailleurs sorti du groupe conservateur et y retournait comme la barque retourne au rivage.

Je suis fort surpris que dans les "Souvenirs Politiques" de M. Charles Langelier, la personnalité politique de M. Louis-Philippe Pelletier soit aussi effacée, tienne si peu de place, car celui-ci, ministre fédéral et juge de la Cour d'Appel, grand talent bien que d'un caractère difficile et désagréable, devait

survivre à l'ancien député de Montmorency.

Auguste GALIBOIS.

EXAMENS D'ADMISSION AU COURS CLASSIQUE

Pour favoriser les élèves de la ville de Sherbrooke et des environs qui auraient l'intention de commencer leur cours classique l'an prochain, il se tiendra des examens d'admission au cours classique (classes d'éléments et de Préparatoire), le jeudi 21 juin 1934, à 10 heures, a.m. (heure avancée), dans la grande salle d'étude du Séminaire.

C'est le seul examen d'entrée qui sera tenu durant la période des vacances scolaires.

Le Préfet des études, Séminaire Saint-Charles-Borromée (Communiqué) 101-14-18

EAST ANGUS, 14. — M. et Mme Joseph Raiche et leur fille, Jeannine, de Bromptonville, ont été les hôtes de la famille Ambroise Bisson.

M. et Mme Steve Adam et leur jeune fils, Claude, de Coaticook, ont visité M. et Mme Wilfrid Adam.

—M. et Mme Louis Martineau et Léger Turcotte, de Bromptonville, ont été les invités de M. et Mme Joseph Pichette.

—M. Alphonse Roy est de retour d'un voyage à St-Issidore où il a visité des amis.

—Mlle Georgiana Blanchette est de retour de Bishopston, l'invitée d'amis.

—Mlle Simone Roy, de Bishop-ton, en notre ville, chez M. et Mme Lièvre Blanchette.



LE BUT À ATTEINDRE

Chacun de nous a un but à atteindre dans la vie: rentes de vieillesse, voyages ou études. L'épargne régulière, si petite soit-elle, amassée à intérêt composé, mène peu à peu à la sécurité et au but convoité.

LA
BANQUE ROYALE
DU CANADA



SIGNAUX D'ALARME

Parmi les nombreuses méthodes employées par les Indiens pour signaler l'approche de l'ennemi ou la présence du gibier, l'une des plus utilisées était celle des flèches enflammées lancées dans l'obscurité de la nuit. Une seule flèche signifiait "Attention!" Deux signifiaient "Danger!" Et trois, "Danger grave!" Une matière inflammable était attachée autour de la tête de la flèche et allumée à l'aide d'une torche par un second guerrier, pendant que le premier tendait son arc.

AUCUNE flèche enflammée ne traverse l'azur du ciel pour vous avertir quand votre moteur est menacé. Les premiers signes des troubles coûteux que peut causer une huile paresseuse et anémique ne sont pas apparents. Quand ils se manifestent, il est trop tard et il ne vous reste pas autre chose à faire que de recourir aux services de votre préposé aux réparations.

Votre moteur est toujours en sécurité avec l'huile à moteur "Red Indian". Elle ne se désagrége pas, même lorsqu'elle est soumise à la plus haute température dans le moteur, tandis qu'elle continue de couler librement en dépit de la plus basse température extérieure. La "Red Indian" est dépourvue de paraffine—c'est un lubrifiant d'une pureté de 100%, dûment éprouvé dans le laboratoire et sur la route.

RED INDIAN
L'huile d'endurance

MARATHON "BLUE"
La gazoline puissante

Produits fabriqués au Canada

L'ÉQUIPE PARFAITE

M. COLL - FRONTENAC OIL COMPANY, LIMITED

Le Confort du Vivoir dans le TRAIN

VOYAGES de FINS de SEMAINE à PRIX RÉDUITS

Entre toutes les stations du Canada

1. VOYAGES COMPLETS à billet et quart.

Départ du vendredi midi au dimanche midi. Retour jusqu'au lundi soir à minuit (Heure solaire).

2. VOYAGES COMPLETS à billet simple.

Pour le dimanche seulement. De 3 heures le dimanche matin jusqu'à minuit du même jour (Heure solaire).

Indications détaillées des agents.

CANADIEN NATIONAL PACIFIQUE CANADIEN

SUCCES DE DEUX CONCERTS A MAGOG

Par les élèves de Mlle L. Lananhan et la fanfare du Lac Memphramagog.

(De notre correspondant).
MAGOG, 14. — Les élèves de Mlle Laurence Lananhan, M. L. ont donné leur récital annuel à la salle de l'église St. Luc. En voici le programme:

Piano: Danse espagnole: Moe-kowski; Mlle Jeanne Perrault. English Air: M. Phillip Hyde. Festival: M. Roland Girard. Secret of the Sea: Mlle Lucille Blouin. Rosebud: Mlle Marguerite Bernier. Chant: Ouvre tes yeux bleus: Massenet; Mlle Allen.

Piano: Danse rustique de Lowell: M. Omer Girard. Cabaletta de Lask: Mlle Geraldine Lang. Tarentelle de Heller: Mlle Jacqueline Lortie. Menuet de Paderewski, Mlle Cécil Pouliot. Danse Sicilienne de Gresh: M. Paul-Emile Turgeon. Chant: Southern Song de Ronald, Mlle Allen.

Piano: Nola, d'Arndt; Mlle Arlene Buzzell. Nocturne, de Leybach: Mlle Rita Tessier. Air de Ballet, de Chamade: Mlle Emma Hamel. Sous Bois de V. Staub: M. Yves Laplante.

Trois élèves avaient au préalable passé leurs examens au Conservatoire Royal de Montréal: ils reçurent leurs diplômes à l'occasion de ce récital: M. Omer Girard, cours élémentaire avec distinction; Mlle Emma Hamel, cours Laureat, avec distinction; M. Yves Laplante, cours Laureat avec grande distinction.

Mme Winifred Hall-Allen est douée d'une voix souple au timbre prenant et possédée, en plus d'un anglais impeccable, une diction fort précise de l'auditoire bilingue.

Pour clore la soirée, Mlle Lananhan donna la réputation de pianiste n'est

LES CHANTEURS DE N.-DAME, A MAGOG

La chorale chantera à la grand-messe et au Salut, le 17 prochain. — Bénédiction d'automobiles.

(De notre correspondant).
MAGOG, 14. — Dimanche, le 17 courant, l'on pourra entendre dans l'église St-Patrice, à Magog, les chanteurs de Notre-Dame à la grand-messe, ainsi qu'au salut du Très Saint-Sacrement dans l'après-midi. Ce chœur, connu depuis longtemps par les radiophonies, comprend 125 voix, hommes et enfants; maître de chapelle, M. Guillaume Dupuis; organiste, M. Benoît Poirier.

La messe sera chantée par M. Louis Bouchier, S.S.

Le programme de chant à la grand-messe sera le suivant: Entrée: Louons le Dieu puissant; Kyrie et Gloria; Credo; Offertoire: Paris Angelicus; Th. Dubois; Sanctus et Benedictus; Pater, (messe pontificale); Agnus Dei; Credo; Gloria.

Dans l'après-midi aura lieu la bénédiction des automobiles. Le départ pour la parade se fera de la cour du collège St-Patrice à trois heures. Pour rehausser l'éclat de cette parade, les automobilistes auront soin de décorer leurs machines. Ils se rendront en avant de l'église St-Patrice; là, la foule entrera dans l'église. L'abbé Nappin, du Séminaire St-Charles, y prononcera une allocution de circonstance, suivie du salut du Très Saint-Sacrement. La bénédiction des automobiles terminera la cérémonie.

Voici le programme de chant pour le salut: Cor Jesu, Vermette; O bone Jesu, Palestrina; Toti pulchra, ex Perosi; Ecce fidelis, Benoit; Tantum ergo, Léon Bédini; Deus soit benedictus, Léon Bédini; S.S.; Psaume 150, César Franck.

D'autres détails suivront en fin de la semaine.

ORDINATION D'UN FILS DE LAC MEGANTIC

Le R. Frère Robert Marceau, o. f. m., sera ordonné prêtre le 24 juin à Montréal.

(De notre correspondant).
LAC MEGANTIC, 14. — Le R. Frère Robert Marceau (Denis), fils de M. Auguste Marceau, de Lac Mégantic, sera ordonné prêtre dans la communauté des Franciscains à la basilique de Montréal, le 24 juin. Il dira sa première messe le lendemain dans la chapelle des religieux, boulevard Rosemont.

Le nouveau lévite viendra visiter sa famille dans notre ville où il chantera sa première grand-messe, dimanche le 17 juillet, en l'église St-Agnès.

A cette occasion, les treize enfants de M. A. Marceau se réuniront à la maison paternelle. Ses filles religieuses dans la communauté des Soeurs de la Charité de St-Louis auront une vacance de huit jours pour rencontrer leur frère religieux missionnaire.

— Les constances petites économies rendent possible l'acquisition de légers superflus qui font de tout temps, l'objet de nos desirs. Lisez les annonces, chaque jour, avant d'acheter.

FUNERAILLES DE Mlle CLAIRE HEBERT

Morte à Rouen, France, à l'âge de 22 ans. — Grand concours de parents et d'amis aux obsèques à Magog.

(De notre correspondant).
MAGOG, 14. — Jeudi le 7 courant, avaient lieu à Magog, dans l'église St-Patrice, les imposantes obsèques de Mlle Claire Hébert, âgée de 22 ans, fille de M. Napoléon Hébert et de Marie-Anne Boissonnault. Elle mourut à Rouen, France, le 22 mai. Embarquée au Havre, sur l'Ascania de la ligne Compagnie, le 26 mai, la dépouille arriva à Montréal mardi matin, le 3 courant. Bien connue dans notre localité, elle jouissait de l'estime générale et laisse des regrets sincères chez tous ceux qui l'avaient connue.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Hébert; ses frères, MM. Edouard, Raoul, (Québec), Léopold, Léonard, Jean-Claude (Trois-Rivières), Roger et Orlin Hébert; ses sœurs, Mme Alexane Morin, (Québec), St-Étienne du Rouvray, France, Mme Robert Brien, (Gatineau), Mlle Marcia, Lucille et Andrée Hébert; ses beaux-frères, MM. A. Béque, I.C. St-Étienne du Rouvray, France, Olivier Tourigny, N.P. Robert Brien, gérant de la Cie de Frères Fumaires, une belle-soeur, Mme Léopold Hébert, née Noella Boutin; neveux et nièces, René et Mlle Madeleine et Claude Béque, de St-Étienne du Rouvray, S.-Inf., France, Michel Brien, Camille et Luc Hébert, Magog.

Le levé du corps fut fait par l'abbé Nappin, du Séminaire St-Charles de Sherbrooke. M. l'abbé Léon Bouchier, curé, chanta le service assisté de MM. les abbés Nappin et Anatole Bachand, comme Sécrétaire et sous-diacre. Aux autels latéraux, MM. les abbés Nappin, Codé, et de Hermin Morin, du Séminaire St-Charles de Sherbrooke.

Conduisant le deuil, M. Richard Delude, de Sherbrooke, sous la direction de M. D. Lefebvre de la Cie de Frères Fumaires.

Porteurs d'honneur: MM. Hector St-Pierre, L.L., L. Roland Genest, Jean Lacombe, Roger Genest, Léon Darche, Paul Brien.

Porteurs du corps: M. Clément Gendron, Henri Tourigny, D.E.S., Roméo Gendron, Paul Béque, Wallace Ducharme, F. Poirier.

Porteurs des rubans de la tombe: Mlle Fernande Goyette, Madeleine Courville, Cécile L'Heureux et Juliette Lépine.

Les Enfants de Marie escortèrent le corps de la rue des Pins jusqu'à l'église, bannière en tête. Mlle Henriette Lépine et Colette Gauthier portaient la bannière; Mlle Thérèse Archambault, Cécile Ouellette, Madeleine Milette et Berthe Chamberland portaient les rubans de la bannière.

Remarquant dans le cœur: MM. les abbés Carlos, chapelain du cimetière du Précieux Sang à Sherbrooke, Victor Dupuis, du Séminaire de Sherbrooke, Antonio Liberté, vicar, le R. Frère Didier, directeur à l'école des Frères du Sacré-Cœur.

Suivaient le cortège: tous les membres de la famille d'honneur nommée; Mmes Achille Boissonnault et Jos. Lambert, tantes; MM. et Mmes A. Boissonnault, Victoriaville, et Phil. Boissonnault, de St-Valère, Mmes Louis Denoncourt, Sherbrooke, et John Hébert, Montréal, oncles et tantes; Mlle Alice Laplante, Mlle Louise Hébert, Cécile Hébert, de Montréal, M. et Mme Dresscol, Lynn, Mass., M. et Mme Ant. Genest, Sherbrooke, MM. Léo Langis et Georges Mercier, Mlle Angèle Mercier, Sherbrooke, Mlle Madeleine Larose, Waterloo, Mmes Boulay et D. Poirier, de Waterloo, Mmes J.B. Deslats et J.-P. Marcoux, de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland Olivier, Maurice Fortin, Joseph Rhéaume, Léonard Desève, Sherbrooke, Anselme Tourigny, N.P., d'East-Angus, J.-E. Bélaie, Magog, MM. Mmes et Mlle Philippe Courville, Magog, Mary Warren, Montréal, Jean Hotte, de Montréal, C.-E. Moquin, H. Allaire, Roger Gendron, U. Desjardins, Mme A. Pratte, Maurice Goyette, Léopold Desève, W. Christie, Bernadette Langellier, Rodolphe Ethier, G. Gilbert, M. et Mme Vienne, P. Du-fault, Mme Leduc, tous de Magog; J.-D. Dufour, prof. à l'école Normale de Trois-Rivières, M. Charles Ouellette, de Sherbrooke, MM. et Mmes D.-C. Hamel, E. Chamberland, Nap. Hamel, W. Demers, Ar. Chur Gendron, W. Ducharme, les Enfants de Marie, les religieuses et les élèves du couvent, M. F. Gendron, O. Dionne, D.D.S., J.-J. Martel, L.L., Mlle Marie Phoenix, Granby, MM. Jules Crevier, Granby, Emilie St-Jean, Montréal, Louis Gauthier, Emilie Gagné, Léonce Côté, Gilles et Roland

RECORDS DE PRODUCTION LAITIÈRE

Nombreuses inscriptions au Livre d'Or. — Eleveurs de Waterville, Richmond, Lennoxville, North Hatley à l'honneur.

Les éleveurs de troupeaux Jersey de Québec qui se recrutent principalement dans les Cantons de l'Est ont établi plusieurs records en matière de production et d'inscriptions au Livre d'Or, depuis le commencement de l'année. Les inscriptions au Livre d'Or comprennent 360 têtes, soit le plus haut chiffre d'aucune autre province du Canada.

La Ferme Greyburn de Waterville s'est signalée en obtenant le plus haut record de production dans la classe de 305 jours pour vaches âgées. La vache pur-sang Lollards Fancy a mérité le certificat de la médaille d'or avec un rendement de 11.774 livres de lait et 685 livres de gras, soit un pourcentage de 5.83% de richesse du lait.

Au nombre des inscriptions de vaches contrôlées au Livre d'Or, on remarque les noms des éleveurs suivants:

R. G. Davidson, North Hatley; Alphonse Bazinet, St. Hugues; Grayburn Farms, Waterville; W. T. Parker, Dixville; Ferme Expérimentale, Lennoxville; J. A. Eccles, Sweetburg; Wm. McEwen, Ormstown; F. E. M. Robinson, Richmond; Richmond Jerseys, Reg. W. G. Parkinson, Waterville; Jersey Health Farms, Ile Bizard.

Un autre record à signaler est celui qui vient de remporter M. B. H. Bull, de Brompton, Ont., ancien président de la Société des Eleveurs de Jersey du Canada, avec sa vache Maple's Majesty's Beauty qui a produit 20.380 livres de lait et 974 livres de gras, soit un pourcentage de 4.7 pour cent.



HOTEL CORONA

Rues Ste-Catherine et Guy.

MONTREAL CANADA

(Voisin du Théâtre His Majesty)

Taux:

Simple, à partir de \$1.50

Double, à partir de \$2.00

Suite, à partir de \$4.00

GEO. V. GREEN, Directeur-Gérant

POUR VOTRE PROTECTION NE SE REMPLIT PAS

Produit de Rex Research

FLY-TOX

Détruit Mouches, Maringouins, Mites, Coquerelles, Punaises, Fourmis, Araignées. A base d'extraits de Fleurs Japonaises.

Sole la femelle du maringouin pique. La mouche domestique propage les maladies.

La Vapeur de FLY-TOX se répand dans les lieux où il y a des mites.

ECONOMISEZ Achetez les Gros Bidons

FLY-TOX EST UNIQUE EN SON GENRE

Chez votre fournisseur

Se vend dans les grandeurs 8-oz., 16-oz., 32-oz., et 128-oz.

DU TRAVAIL A LA VOIRIE A GARTHEY

Une équipe a repris les travaux abandonnés en février.

(De notre correspondant) GARTHEY, 14. — Une petite équipe d'hommes a commencé à travailler dans la côte du village. Ces travaux commencent l'automne dernier, avaient été abandonnés au mois de février. Ils donneront probablement de l'ouvrage pour un mois. M. Armand St-Pierre, de Cookshire, est en charge des travaux.

—M. Alphonse Roberge et sa famille sont déménagés dans un logis chez M. Pierre Bisson.

—M. Adélard Binette est déménagé avec sa famille dans la maison de M. Georges Bisson.

—Mme Adjutor Grégoire et sa fillelette Huguette ainsi que Mlle Yvette Laramée, d'East Angus, en promenade chez M. et Mme Henri Vachon.

—Mme Cléophas Grégoire ainsi que Mlle Réjanne et Blanche Grégoire en promenade à Sherbrooke.

—M. et Mme Cléophas Fecteau, M. Théobald Fecteau, Mlle Marguerite Fecteau, Mme Cyrénus Marceau, Mlle Sylviane Rivard et M. Henri Vachon sont allés à Ham-Nord.

M. JACQUES GIRARD A ARTHABASKA APRES 15 ANS A PARIS

(De notre correspondant) ARTHABASKA, 14. — Nous avons eu le plaisir d'entendre ici M. Jacques Girard, né en 1919, d'un enfant de la paroisse, de passage à Arthabaska après avoir passé une quinzaine d'années à Paris.

M. RAOUL DUBREUIL MEURT A ST FRANCOIS

M. l'abbé A. Sévigny chante le service.

(De notre correspondant) ST-FRANÇOIS-X-BROMPTON, 14. — Est décédé à sa demeure après une longue maladie, M. Raoul Dubreuil âgé de 52 ans. Ses funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale. M. l'abbé Albert Sévigny, vicaire, officiait.

M. Honoré Bolduc, de Windsor Mills, dirigeait le cortège. Les porteurs étaient MM. Louis Desrochers, Arthur Desrochers, Calixte Desrochers, et Paul Martin de Windsor Mills. Suivaient le cortège: l'épouse du défunt, Mme Raoul Dubreuil, et ses enfants: Mlle Laurette Dubreuil, et M. Alexandre Dubreuil.

Venaient ensuite: Mme Stanislas Madeleine, Mme A. Abram de Windsor Mills, Mme Delphis Madeleine, Mme J. B. Dubreuil, Mme Wilfrid Dubreuil, M. Ovide Dubreuil, MM. F. Abram, Philippe Labbé, F. X. Poulin, A. Fortin, Louis Houle, Alfred Vertu, Joseph André, François Labbé, David, Adélard Lahale, A. Gélina, Mmes L. N. Godbout, Octavie Thérien, Alphonse Corriveau, Ernest Boulanger, Hormidas Morin, Hervé Simard, François Labbé, Alfred Boulanger, Alfred Gagnon, Mlle A. Dufresne, Anna Laviole, Noëlle Thérien, Thérèse Corriveau, M. Alfred Roy, M. Adolphe Préfontaine, M. Alfred Boulanger, Mlle Léon Labbé, MM. Alfred Abram, André Préfontaine, M. et Mme Ovide Lermire, MM. J. B. Moreau, Arthur Morissette, H. Desrochers, Napoléon Rouillard, H. Morin, R. Lelie, C. Thérien, Les Relieuses et leurs élèves assistaient aux funérailles.

L'inhumation a eu lieu à Windsor Mills.

M. Dubreuil laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, deux fils: Alexandre et William, et trois filles: Laurette, Albertine, Hélène. A la famille en deuil, nous offrons nos vives condoléances.

—M. Wilfrid Gesteau, d'Ottawa, a passé quelques jours chez son frère, M. Gaudias Gesteau. Il a aussi visité des amis à St. François et Windsor Mills.

—M. L. McGannon, de Sherbrooke, est chez des amis.

—Mlle Aurore Morin et M. R. Morey, de Windsor Mills, chez Mme Alfred Gagnon.

—M. Raoul Lafrenaye de passage à Sherbrooke.

—M. et Mme J. T. Charland à Montréal.

—Mlle Laurence Boisvert a visité sa famille à Bromptonville.

—M. et Mme Albert Morissette ont visité leur fille la Rev. Sr. Albert au Noviciat des Filles du Sacré-Cœur à Sherbrooke.

—M. et Mme Amédée Préfontaine à Sherbrooke.

Les participants au **CONCOURS** d'identification des **Hommes d'Affaires** qui voudraient réclamer leurs **TRAVAUX** devront s'adresser au bureau de la "Tribune" (ou écrire) **Avant le 16 juin**

Après cette date, tout travail non réclamé sera détruit.

Il faut donner le pseudonyme dont le travail était signé!

RAPPORT SUR L'ETAT DES CULTURES

Dans les Cantons de l'Est.

QUEBEC, 14. — La Section de la Statistique publie aujourd'hui son premier rapport télégraphique de la saison, basé sur les informations reçues des Agronomes régionaux de la Province, et se rapportant aux conditions des cultures samedi le 9 juin 1934.

Sommaire pour la province de Québec

Les semailles sont pratiquement terminées dans toute la province. Au cours de la semaine dernière, la température a été généralement chaude et accompagnée de grands vents, ce qui a eu pour effet d'assécher le sol. La végétation a été lente à cause du manque d'humidité et en certains endroits les pâturages sont courts. D'abondantes pluies, les 9, 10 et 11 courant, ont heureusement amélioré les conditions. En plusieurs endroits les insectes sont menaçants. Une gelée dans la nuit du 7 au 8 a endommagé les cultures maraîchères.

On trouvera ci-dessous, un résumé des rapports intéressant notre région:

District No 5 — comprenant: Beauce et Frontenac. Les céréales lèvent bien, mais souffrent de la sécheresse persistante. Les pâturages sont très affectés. Dommages par la gelée.

District No 6 — comprenant: Arthabaska, Mégantic, Wolfe. La température est plutôt froide. Les prairies sont médiocres et les pâturages sont courts. Dommages par hantonnas.

District No 7 — comprenant: Drummond, Nicolet et Yamaska. Les pâturages sont pauvres. Les prairies de trèfle sont endommagées dans Drummond. On rapporte des dommages par les insectes et la gelée. Les conditions ont été sensiblement améliorées par les pluies abondantes de samedi.

District No 8 — comprenant: Compton, Richmond, Sherbrooke. Grand besoin de pluie. Les grains semés à bonne heure ont bonne apparence mais les céréales semées plus tard jaunissent. On rapporte des dommages par la gelée aux pommes de terre, aux tomates et au maïs.

District No 9 — comprenant: St-Hyacinthe, Verchères, Chambly et Richelieu. La végétation est lente. Les prairies et les pâturages souffrent par la sécheresse. Dommages par la gelée.

District No 10 — comprenant: Brome, Shefford et Bagot. Les semailles ne sont pas encore terminées. Les prairies et les pâturages souffrent par la sécheresse. Les insectes sont nombreux.

District No 11 — comprenant: St-Jean, Iberville, Missisquoi et Rouville. Sécheresse prolongée. Les pâturages et les prairies neuves ont belle apparence. Plusieurs vieilles prairies ont subi des dommages par le froid au cours de l'hiver.

MEFAITS D'UN COUP DE VENT A STE-JULIE

(De notre correspondant) STE-JULIE, 14. — Une tornade a endommagé le hangar de Madame Vve J. Boutin. Les dommages assez considérables sont couverts par les assurances.

—Pour certaines récoltes feuillues comme le céleri, la laitue, l'épinard, etc., un engrais complet (2-10-12) est nécessaire sur la plupart des sols tourbeux.

A Québec

Goûtez le confort et la tranquillité de notre hôtel

Un Vrai Chez-Soi

Taux Spéciaux à partir de **\$1.50**

Cuisine de Première Classe

Attention spéciale aux voyageurs

Clarendon Hotel

Rue Ste-Anne — Québec

Lunettes!

Plus de **500** des principaux **SPÉCIALISTES POUR LA VUE au Canada** **PRESCRIVENT et AJUSTENT** les meilleurs verres au monde — **LES VERRES TILLYER**

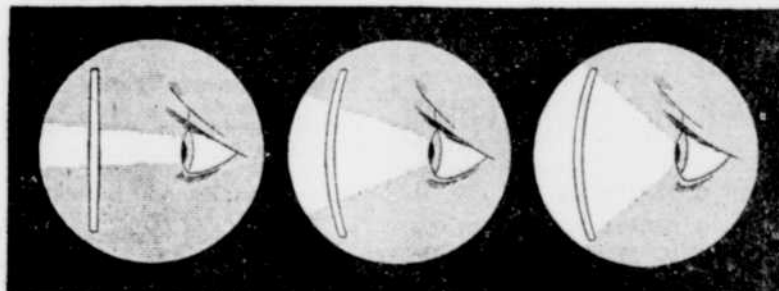
PARTOUT AU CANADA, des spécialistes réputés pour la vue consacrent leur temps à l'amélioration de la vue. Ils sont des maîtres en science optique. Leur instruction, leur entraînement technique et leur expérience les qualifient pour parler avec autorité et voici le message qu'ils vous adressent: "N'hésitez pas lorsqu'il s'agit de votre vue. Vos yeux sont ce que vous possédez de plus précieux et il se peut que, sans vous en douter, vous ayez besoin de lunettes. Ne jugez pas la chose vous-même. Faites-vous examiner la vue."

De toute façon allez chez un de ces spécialistes dont les connaissances techniques et scientifiques, l'expérience et l'habileté lui permettent de vous donner conseil. Un examen de la vue est le facteur le plus important pour vous procurer une vision

reposée et précise. Ne soyez satisfait que d'un examen consciencieux par un homme compétent.

Questionnez-le au sujet des avantages obtenus avec les verres Tillyer, qui, contrairement aux verres ordinaires, sont précis jusqu'au bord même, que vous regardiez en haut ou en bas, à gauche ou à droite. Vos yeux méritent ce qu'il y a de mieux et les verres Tillyer sont les meilleurs.

Les verres Tillyer sont faits au Canada, ne coûtent pas plus que d'autres verres de bonne qualité et ne se vendent pas plus cher au Canada qu'aux Etats-Unis.



1890 **VERRES PLATS**
Grand-père avait des verres plats dont la prescription optique s'exerçait qu'au centre. A travers les bords, la vision était imparfaite.

1910 **VERRES TORIQUES**
Père avait des verres bombés qui donnaient un plus grand champ de vision précise — ce qu'il y avait de mieux à cette époque.

1934 **VERRES TILLYER**
Aujourd'hui vous pouvez vous procurer les verres Tillyer qui sont précis jusqu'au bord même. La création la plus parfaite de la science optique.

LE SPÉCIALISTE qui ajustera vos verres vous remettra ce certificat personnel de garantie qui est pour vous l'assurance que vous recevrez des verres TILLYER.

VOTRE GARANTIE

Certificat d'enregistrement des VERRES TILLYER

Fait en représentation pour le prescripteur de

Jean Durand

CONSIDERANT QUE la vue est ce que vous possédez de plus précieux et étant donné les hautes qualifications professionnelles de ceux qui ont autorité à prescrire des VERRES TILLYER, ce certificat a été émis et entériné dans nos registres comme garantie de la perfection des VERRES TILLYER, entérinée par les meilleurs verriers opticiens qui ont été possible de vous fournir

TILLYER N° 376

CERTIFICAT N° 101



Chaque verre Tillyer est garanti d'une façon positive. Une garantie personnelle écrite vous assure que vous recevrez les véritables verres Tillyer. Vous pouvez les avoir pour simple vision ou à double-foyers — en réalité n'importe quelle prescription peut être remplie avec ces verres Tillyer.

Seuls, ceux dont la technique et la science professionnelles sont hautement reconnues prescrivent et ajustent les verres Tillyer.

FAITES-VOUS EXAMINER LA VUE

et renseignez-vous sur les verres Tillyer

T.H. BARNES

OPTOMETRISTE

SPECIALISTE DE LA VUE

WILFRID B. GERVAIS, O.D., Associé.

66-A, rue Wellington-Nord, Sherbrooke.

Vis-à-vis l'Hôtel de Ville. Téléphone 2457.

Ouvert les vendredis et samedis soirs.

Licenciés pour Sherbrooke et les Cantons de l'Est

Toute Prescription de Lentilles Tillyer

Remplie Très Soigneusement.

NOUS RECOMMANDONS LES LENTILLES TILLYER

A. C. SKINNER **C. C. SKINNER**

OPTOMETRISTES ENREGISTRES

44, RUE WELLINGTON NORD — TEL 1194 — SHERBROOKE, QUE.

Jasper

au cœur des **ROCHEUSES**

4000 MILLES CARRÉS de parc naturel

Pour vous revivifier, vous rajeunir, prescrivez-vous un séjour dans les Rocheuses, cet été! Sur le cours magnifique de Jasper, encerclé de montagnes, vous jouerez un golf inspiré; de l'eau claire et froide du lac Maligne, vous tirerez des truites de 4 livres. Là-bas, le plaisir de l'automobile, de la marche, de la natation, de l'alpinisme est triple par le milieu enchanteur.

Une société enjouée et cosmopolite vous accueillera à Jasper Park Lodge... qui est, en fait, le centre de divertissement des Rocheuses. Les prix y sont étonnamment bas. Pour brochures et renseignements, adressez-vous à un agent du Canadian National.

Le concours de Golf de Jasper se tient du 26 août au 1er septembre.

Voyage complet de Sherbrooke à Jasper **\$89.90**

7 Jours à **JASPER PARK \$47.50** LODGE

Chambre et pension prix forfaitaire

Bureaux des Billets à Sherbrooke 23, rue Wellington-Nord. Tél. 88

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Charlie Gardiner est mort hier, deux heures après son entrée à l'hôpital.

Le fameux gardien des buts des Black Hawks succombe à l'hémorragie

En retournant chez lui le printemps dernier, Gardiner s'était plaint de douleurs dans la tête et dimanche, il tomba inconscient. — Une magnifique carrière d'athlète.

EMULE DE GEORGES VEZINA

(Presse Associée). WINNIPEG, 14. — Charlie "Chuck" Gardiner, 30 ans, reconnu comme le meilleur gardien des buts dans la N. H. L. capitaine de l'équipe des Black Hawks, détenteur de la coupe Stanley, est mort hier. Au moment d'une carrière remarquable dans la N. H. L., Gardiner est retourné chez lui il y a deux mois après son dernier triomphe, pour mourir. A la fin de la saison, il était atteint de douleurs dans la tête.

Il était capitaine des Black Hawks, champions du monde au hockey professionnel, il avait gagné la coupe Stanley pour la deuxième fois et il avait été choisi le printemps dernier sur l'équipe des étoiles, par les rédacteurs sportifs de presque tous les journaux.

Il est mort hier dans un hôpital où il avait été transporté deux heures avant plus tôt. La mort a été causée par une hémorragie dans la tête, il était tombé inconscient dimanche et il était dans le coma quand il fut transporté à l'hôpital. Le Dr W. G. MacIntosh, qui a assisté Gardiner avant sa mort a déclaré qu'une infection avait causé la maladie de Gardiner et que sa fin ne pouvait pas avoir été causée par quelque blessure reçue au hockey.

rant des Hawks et maintenant général du Forum de Montréal qui a appris hier soir la mort de Gardiner. Son souvenir demeurera aussi vivace que celui de l'on garde de Georges Vézina.

Chicago connut Gardiner en 1927 quand celui-ci fut acheté des Maroons de Winnipeg de l'Association Américaine, pour se joindre aux Hawks. Des son jeune âge, il s'était révélé un athlète du hockey. Il avait six ans quand sa famille arriva à Winnipeg d'Edinburgh, Ecosse, où naquit Gardiner. C'est à Winnipeg qu'il s'abandonna au hockey et il escalada rapidement des catégories midget, juvéniles et junior à l'époque où Georges Vézina était le maître du hockey professionnel. Gardiner entra dans la N. H. L. un an après la mort de Vézina et il ne vit jamais celui-ci à l'action. Certamment, le prétendant à la succession de Vézina n'avait pas les caractéristiques de celui-ci, agile comme une panthère dans les moments critiques.

Il fut toujours d'une activité fébrile et comprenait le jeu à sa façon; il n'attendait pas toujours l'attaque, et souvent, l'évitait; il lui arriva maintes fois de déjouer un adversaire qui allait assurer un point contre lui, en se jetant sur lui, ou en provoquant des mêlées.

C'était intéressant de surveiller son jeu et tous les habitués des parties de la N. H. L. estimaient Gardiner pour toutes ses qualités. Deux ans après son entrée dans la N. H. L., le public réalisa que Gardiner était plus qu'un joueur d'exhibition et les compteurs de la N. H. L. étaient assurés que aussi de la même chose.

En 1931, son nom parut sur la première équipe canadienne d'hockey et la chose se répéta en 1932 et 1934. En 1934, quand les Hawks de Chicago terminèrent la saison en dernière position, il fut choisi sur l'équipe alternative et Gardiner devenait plus tard le roi des joueurs de hockey.

Même lors de la réunion semi-annuelle des gouverneurs de la N. H. L., les gérants des différents clubs se sont accordés à déclarer que la perte de Gardiner était inestimable. Celui qui se rendait probablement le plus de cette disparition fut Tommy Gorman, champion du monde, gardien des buts, qui fut le plus grand gardien de buts qui ait porté des jambières.

Les funérailles de Gardiner auront lieu dans l'église où il se maria il y a sept ans.

Le cri de TARZAN résonne encore!

GRANADA

D'aujourd'hui à samedi
TOUTE LA VILLE EN
PARLE

NE CONFONDEZ PAS! Ce film est absolument nouveau et inédit à l'écran ici pour la première fois.

JAMAIS ON N'A RIEN VU DE PAREIL!
JAMAIS ON N'A RESENTI DE TELLES EMOTIONS!
TARZAN BRAVE TOUT LES PERILS POUR SON AMOUR.

Le cri de TARZAN résonne encore!

JOHNNY WEISSMULLER

TARZAN AND HIS MATE

LE DRAME EMPOIGNANT DE CES FEMMES QUI LUTENT POUR RECONQUÉRIR LEUR AMOUR, DANS UN MONDE DE FANTASME ET D'ANTIQUES AMANTS.

"REGISTERED NURSE"

Avec Bebe Daniels, Lyle Talbot, John Holliday. Comédie Charlie Chase. Nouveauté.

PREMIER

AUJOURD'HUI VEND. 8 SAM. UN COUP DE TONNERRE DRAMATIQUE, AVEC LE PLUS NOUVEAU LE PLUS FORMIDABLE JAMAI FILME.

Voyez trembler la terre devant vos yeux!

THE JACK HOLT

Avec Genevieve Tobin, Sidney Blackmer, Geo. E. Stone.

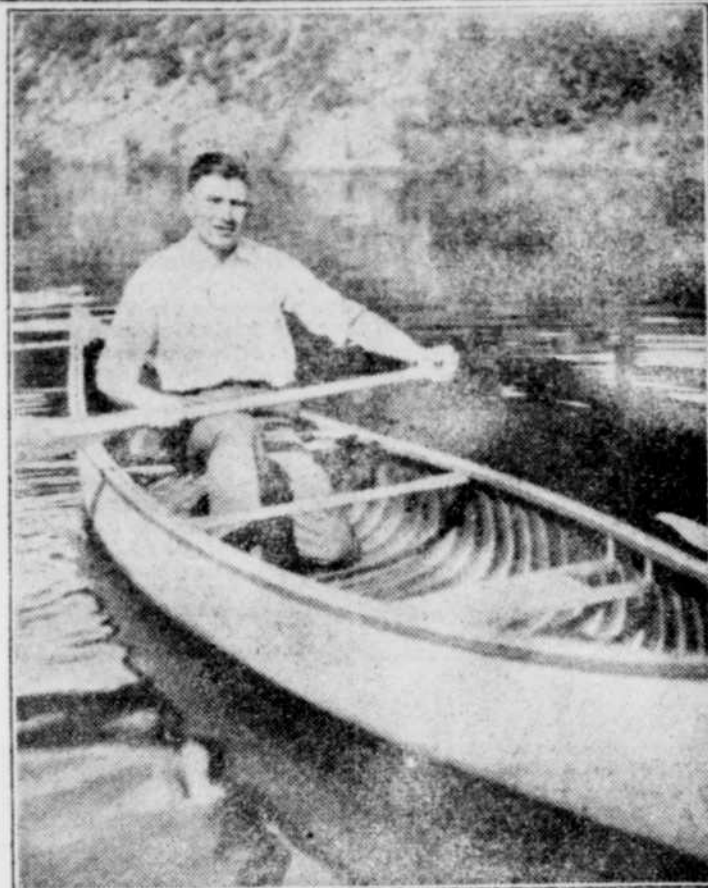
AUSI UNE ATTAQUE DE FOU-RIRE!

Une rencontre à trois est malchanceuse! L'amour à trois est cause de trouble! Mais une lune de miel à trois constitue un beau film!

"3 ON A HONEYMOON"

Avec Sally Eilers, Zasu Pitts, Henrietta Crowsman, John Mack Brown. Comédie et nouvelles.

TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE EN CANOT



John SMITH qui, dans quelques semaines, espère avoir traversé un canot de Peterboro, Ontario, à Peterboro, sur l'Ontario, dans un canot de 16 pieds, et il traversera l'Atlantique jusqu'à St-Jean, Terre-Neuve, et de là il traversera l'Atlantique jusqu'en Irlande. Smith affirme que ce voyage est possible, bien que difficile.

LE SOFTBALL AU CHAMP DE MARS

Paton remporte la victoire sur Kayser par 9 à 3. — Régiment bat Blue par un score de 5 à 4.

M. F. PINARD SE DISTINGUE

Il reçoit le brevet d'assistant Scoutmaster, à Asbestos, lors de l'Exposition annuelle des Scouts.

Il y eut deux intéressantes parties de softball de la Ligue de Softball des Cantons de l'Est, au Champ de Mars, hier soir. Le Paton a remporté une belle victoire sur le Kayser par un score de neuf à trois, et le Régiment a battu le Blue par un score de cinq à quatre.

La joute Paton-Kayser fut plus ou moins contestée mais elle fut tout de même fort captivante, les joueurs étant tous remplis d'un bel entrain. Yargeau, lanceur des vainqueurs, fut sans contredit l'élément de la partie. Il a retiré six adversaires au bâton et il a accordé cinq buts sur balles, alors que le lanceur Lattulippe, du Kayser, a accordé quatre buts sur balles sans retirer aucun homme au bâton. Le receveur Pinard l'a bien secondé en arrière du marbre, de même que le receveur Bibeau du Paton qui a fait de belles captures.

Asselin, du Kayser, s'est distingué au bâton en frappant un beau coup sûr à la deuxième manche. Polardy et Yargeau ont frappé chacun un coup sûr, de même que Bibeau, à la sixième manche, alors qu'il a fait compter deux points pour son club. Pinard a été malchanceux au bâton, hier soir. Sur trois apparitions au bâton il a été déçu trois fois. Au grand amusement de ses coéquipiers, mais il s'est racheté par son bon travail en arrière du marbre. Cette rencontre s'est terminée alors que Roland Courchesne, voltigeur du Kayser, frappa une home-run à Laverdier, qui fit une belle capture au champ. Pit Couture a donné entière satisfaction, comme toujours, comme arbitre.

Alignements:
Paton: Bibeau, Lowett, Yargeau, Lessard, Polardy, Audet, Pinard, Lattulippe, Blanchard, Morin, Charrier.
Arbitre: Pit Couture.

Paton 321102x-3
Kayser 0400000-3

La partie Régiment-Blue a été tout aussi captivante que celle-ci, mais l'état glissant du terrain. Après sept manches plutôt rapides, le Régiment a battu le Blue par un score de cinq à quatre.

Les vainqueurs ont réussi quatorze coups sûrs au bâton, alors que le club Blue a réussi à en frapper une douzaine pour une des rencontres les plus contestées de la saison. Les deux clubs n'ont commencé à compter qu'à la troisième manche, alors qu'ils réussaient deux points chacun. Le Régiment en scora autant à la manche suivante, alors que le Blue fut moins chanceux et qu'il n'en compta qu'un, ce qui fut sa perte, car les deux équipes ne réussaient qu'un seul point chacune à la dernière manche, pour porter le score à quatre à cinq.

Watson, du Régiment, s'est distingué par un circuit à la 3ème manche. A cette même manche, Gauvin a frappé un beau coup sûr. Cook, du Blue, s'est fait applaudir au bâton à la 6ème manche, alors qu'il réussit un beau coup sûr. L'arbitre Maurice Parsons a donné pleine et entière satisfaction.

Alignements:
Régiment: Watson, Baldwin, Wyatt, Johnston, Stoyles.
Blue: Brooks, Gauthier, Cook, Noury.

Score par manche:
Marbleton 103 800 502 -19
Scotstown 018 100 001 -9

Dimanche prochain, le Marbleton ira rencontrer le La Patrie chez lui pour une partie très contestée. Il y eut des buts de la part de l'un et de l'autre, de la part de l'un et de l'autre, de la part de l'un et de l'autre.

Alignements:
Barlow, Lattulippe, Taylor, Hall, Blue, Watson, Noury.
Arbitre: Maurice Parsons.

Blue 0021001-4
Régiment 0022001-5

Carnera et Bear vont se rencontrer en 15 rondes ce soir à Long Island

(Presse Associée). NEW-YORK, 14. — C'est ce soir que Max Baer s'attaquera à Primo Carnera pour lui enlever son titre de champion mondial poids-lourd à la boxe. Le combat aura lieu au Madison Square Garden de Long Island. Il s'agit d'un combat d'importance, mais il ne suscite pas le même intérêt que souleva la bataille de Georges Carpentier avec Dempsey en 1921 alors que les spectateurs étaient au nombre de 90.000.

D'ailleurs les temps ont changé de façon radicale dans le monde de la boxe. On s'attend à une assistance de 50.000 personnes qui voudront voir ce que Max Baer est capable de faire contre Primo Carnera, le géant d'Italie qui pèse 260 livres, en quinze rondes. Les promoteurs, plus optimistes que confiants, prétendent qu'il y aura 80.000 spectateurs qui vont payer près de \$400.000. Il est vrai que les pronostics annoncent une belle température et que quelques heures avant le combat, il y a toujours une poussée aux guichets.

Carnera n'est plus favori qu'à 6 contre 5 pour conserver son titre qu'il gagna l'an dernier en mettant Jack Sharkey hors de combat et qu'il a déjà défendu deux fois, avec quelque difficulté, contre Paulino Uscudum d'Espagne et Tommy Loughran de Philadelphie.

Depuis les deux derniers jours, pour des raisons qu'on ignore, le sentiment populaire semble s'être dirigé du côté de Baer; on prétend que Carnera ne sera pas tout à fait en forme par suite d'un mal de gorge dont il souffre depuis quelques jours, et qu'il aura développé chez lui une apparence de nervosité qui ne lui fera pas de bien s'il lui arrive de se cogner le menton sur la droite de son adversaire.

Probablement aussi que le sentiment a changé de côté après que Bill Brown tenta de contremander la bataille sous prétexte que Baer ne serait pas en forme, ce qui aurait désappointé ceux qui avaient déjà donné \$25.00 et plus, pour un siège du "ring-side".

partie en 11 engagements. Harry Denning, Giants, frappe un double qui fait compter 4 points pour Reds.

Joe Cronin, Senators. Son travail au bâton y compris un circuit, assure la double victoire contre White Sox.

Gus Suhr, Pirates, frappe plusieurs coups sûrs et fait compter six points.

Bill Werber, Red Sox, fait compter 6 points pour 3 coups sûrs.

Voici l'ordre du Big Six

G AB R H PC
Gehring, Tigers 51 195 47 80 410
Manush, Senators 51 214 41 85 397
Vosmik, Indians 42 166 28 63 379
Terry, Giants 32 208 42 74 388
Medwick, Card. 49 203 42 74 363
Leslie, Dodgers 52 199 27 72 362

LE GÉNÉRAL

Détroit 003200026-13 22 1
Boston 08200050x-15 14 0
Batteries: Marberry, Frasier, Hogsett et Cochrane, Hayworth; Welch, Grove, Rhodes et R. Ferrell.

Cleveland 000000020-2 5 1
Philadelphie 02100710x-11 14 0
Batteries: Pearson, Winegarner et Pytlak, Myatt; Cain et Hayes.

St-Louis 010000100-2 6 1
New York 20010120x-6 10 1
Batteries: Hadley, McAfee et Hamaley; Gomez et Dickey.

Chicago 000100020-2 8 1
Washington 53000102x-11 10 0
Batteries: Lyons, Tietje, Gallivan et Madjeski; Whitehall et Sewell.

Chicago 004001033-11 15 7
Washington 64000003x-12 15 0
Batteries: Gason, Heving et Madjeski; Russell, McColl, Crowder et Phillips.

LE GÉNÉRAL

New York 002000400-4 13 1
Cincinnati 011020000-4 13 0
Batteries: Bowman, Castelman, Hubbell et Mancuso; Danninghy, Kleinhaus, Kolp, Derringer et O'Arrrell.

Brooklyn 200000000-2 9 3
Pittsburgh 27011400x-15 17 0
Batteries: Herring, Munns, Beck et Lopez, Sukeforth, Berres; Swift et Padden.

Philadelphie 000000020-2 8 1
Chicago 000100000-1 7 1
Batteries: Davis et Wilson; Root et Hartnett.

Boston 003103101-3 13 1
St-Louis 000000000-0 6 5
Batteries: Frankhouse et Hogan; Hallahan, Haines, Winford et Delancey.

ASSOCIATION AMERICAINE

Toledo 1; Louisville 7.

LES GÉNÉRAL

Au bâton: Gehring, Tigers 410; Manush, Senators 397. Points: Gehring, Tigers 47; Goslin, Tigers 45. Points comptés sur coups: Gehring, Yankees 61; Cronin, Senators 51.

Coups sûrs: Manush, Senators, 8; Gehring, Tigers 80. Doubles: Averill, Indians 20; Greenberg, Tigers 15. Triples: Reynolds, Red Sox 7; Manush, Senators 6. Circuits: Gehring, Yankees et Bonura, White Sox 16. Buts volés: Werber, Red Sox 14; Walker, Tigers et Chapman, Yankees 10. Lanceurs: Gomez, Yankees 10-1; Weaver, Senators 7-1.

LE GÉNÉRAL

Au bâton: Terry, Giants et Medwick, Cardinals 365. Points: Vaughan, Pirates 54; Klein, Cubs 46. Points comptés sur coups: Ott, Giants 54; Suhr, Pirates 47. Coups sûrs: Moore, Giants 82; Medwick, Cardinals 75. Doubles: Berger, Braves 18; English, Cubs 17. Triples: Vaughan et Suhr, Pirates 7. Circuits: Klein, Cubs et Ott, Giants 15. Buts volés: Bartell, Phillies 7; Martin, Cardinals 6. Lanceurs: P. Dean, Cardinals 7-0; Frankhouse, Braves 9-2.

DEPUIS PLUS DE 50 ANS LE BON VIEUX FAVORI

PEG TOP

CIGARE 5¢

L. O. GROTHÉ, Limitée, Maison canadienne et indépendante.

MOLSON VS CAPELTON AU DUFRESNE CE SOIR

Ce soir, à 6.30, le fameux club de baseball de Capelton viendra rencontrer le club Molson, de Sherbrooke, au parc Dufresne, si la température le permet, pour une partie de baseball qui promet d'être des plus captivantes. Les deux équipes sont en excellente condition et sont également décidées de remporter la victoire. Bienvenue à tous.

"Je ne pourrais jamais épouser un homme comme cela"

● Pouvez-vous blâmer une femme d'avoir en horreur la barbe négligée? Certainement que, nul homme ne paraît à son avantage, quand il est à moitié rasé — et il y a aucune excuse d'une telle négligence.

La lame du jour "Bleue Gillette" invite à se raser souvent et ras. Elle est faite d'un procédé spécial pour rasage rapide et doux sur peau tendre; même deux barbes par jour quand c'est nécessaire, et ceci confortablement. Essayez la lame Bleue Gillette et vous verrez.

Meilleure qualité positivement garantie

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25¢ • 10 pour 50¢

LE BARNSTON BAT LE CAPELTON

Par un score de 16 à 7. — Jor te captivante. — National de Sherbrooke à Barnston, dimanche.

(De notre correspondant). BARNSTON, 14. — Devant 300 à 400 amateurs la brillante équipe de Barnston a fait subir un dur échec au Capelton par 16 à 7. Le Barnston s'est assuré la victoire de la 1ère manche en frappant le lanceur gaucher du Capelton, "Pete" Caron, pour six coups, dont 5 deux buts, ainsi qu'un trois buts, enregistrant 4 points. Caron fut alors remplacé par Tiger Bergeron mais le Barnston enregistra 2 autres points dans cette même manche. Durant les 2e et 3e manches, Capelton compta 7 points pour reprendre l'avantage mais à la 5e manche, Barnston reprit définitivement l'avantage en enregistrant 3 points.

Daudelin, dernier lanceur du Capelton sur le monticule a eu une très belle tenue. Léo Ménard a comploté la plus magnifique coup de circuit de la saison en envoyant promener la balle plusieurs pieds par-dessus le champ droit, mais il eut du mal à toucher le 2e but. Il fut retiré. Notre jeune lanceur gaucher Hubert Sutton a lancé une magistrale partie. Il faut aussi mentionner Roch Dandaneault qui a lancé en maître durant les deux dernières manches. Tous les joueurs de Barnston ont joué une excellente partie. Ours Ménard en arrière du marbre a rempli sa position à merveille.

Fernand Raboin se distingua par 5 coups sûrs en 5 apparitions au bâton. Capelton a joué une belle partie. Les membres les plus effectifs au bâton furent Jos Gagné dans un trois buts et A. Stafford dans un deux buts.

Dimanche, le Barnston recevra le National de Sherbrooke. Donc en foule au terrain du Barnston pour encourager nos jeunes joueurs.

\$3 pour une

Une chambre simple avec bain, à l'Astor — à aussi bas prix que \$3, aujourd'hui — vous assure le meilleur service d'hôtel; le plus beau site de New York; un plus chic prestige d'hôtel; des chambres plus grandes, plus aérées; des meubles et garnitures de luxe; la meilleure valeur d'hôtel.

TAUX

Avec bain ou douche

Une personne \$3 et plus. 2 personnes \$4 et plus.

Lits Jumeaux \$5 et plus.

Deux Personnes: 2 Chambres, un bain \$5 et plus.

Trois Personnes: 2 Chambres, un bain \$6 et plus.

Quatre Personnes: 2 Chambres, un bain \$7 et plus.

Suites: Salon, chambre et bain \$9 et plus.

The ASTOR

L'unique grand Hôtel avec entrée directe sur le TIMES SQUARE — le cœur de New York.

Le plus chic des complets frais...

Le plus frais des complets chic...

en authentique

Toile d'Irlande

Importée de "Derry County" dans les terres-hautes de l'Irlande.

\$12.50

Confectionné sur vos propres mesures.

WALTER BLUE & Co.

Au Rayon des Spéciaux

Entrée par le bureau

LE SERGENT FORD SE DISTINGUE AU TIR

Les francs-tireurs de la Gendarmerie royale ont obtenu des résultats excellents au tournoi de champions de tir au revolver, organisé par la "Dominion Ammunition Division" de la "Canadian Industries Limited". De dix-sept équipes représentant sept provinces, l'équipe No 1 de la division J. de Fréarleton, N. E., a atteint 1374 points sur 1500. Le sgt Ford, division K. Banff, Alberta, a gagné le trophée pour le meilleur tir individuel avec 286 points sur 300. Dans le tir libre, le sgt Ford a atteint 187 points sur 200, et dans le tir rapide, il a fait 99 sur 100. L'équipe No 2, division "Dedou", Région Saskatchewan, a remporté le championnat Tyro.

MGR GAGNON EN VISITE PASTORALE

A Asbestos, St-Georges de Windsor, St-Camille.

(De notre correspondant.)
ASBESTOS. — Notre paroisse a eu le bonheur de recevoir S. E. Mgr A. O. Gagnon, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Origène Vel, d'un Père Rédempteur, de plusieurs prêtres. La suite de Mgr l'Évêque se composait d'un grand nombre de paroissiens qui s'étaient portés à sa rencontre et de paroissiens de Danville et il fut reçu par M. le curé L. N. Gastonguay, au presbytère.
Pendant ce temps la foule fit son entrée dans l'église paroissiale, où une belle messe fut célébrée par le R. P. Rédempteur.
Puis, le peuple se retira de nouveau sur le parterre et Son Excellence fit son entrée triomphale dans l'église richement décorée.



TIRES PAR DES CANONS
et mis immédiatement dans les paquets "Seal-Krisp" pendant qu'ils sont chauds. Vous n'avez jamais mangé rien de si frais, de si croustillant que ces petites bulles rôties et croquantes de Blé et de Riz Soufflés. Ce qu'ils sont nourrissants!

GARÇONS—JOIGNEZ LE CLUB DE BASEBALL DE BABE RUTH
— Envoyez le dossier d'un paquet de Riz ou de Blé Soufflé Quaker à Babe Ruth's Baseball Club P.O. 1983, Chicago, pour avoir le Bouteau de Membre et les détails sur les voyages GRATUITS à Chicago ou à New-York, les Balles et les Gants.



Une atmosphère de cordialité

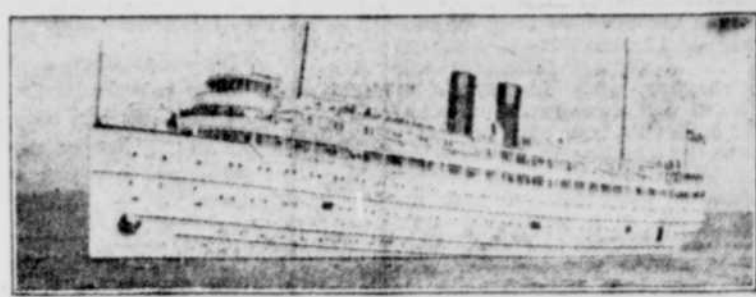
En quelque coin isolé du pont—autour d'une table à cartes—après le dîner, dégustant une tasse de thé—vous apercevez des groupes de passagers devisant cordialement entre eux, enchantés de s'être connus, heureux à l'idée du beau voyage qu'ils vont faire en Europe. Vous voyez ces gens à bord des luxueux paquebots transatlantiques du Pacifique Canadien—les "Empress", les "Duchess" ou les "Mont". Rien ne fait défaut sur ces bateaux: cuisine, service, confort, tout est parfait. Départs semi-hebdomadaires de Montréal et Québec pour les ports de Grande-Bretagne et du Continent. Deux jours sur les eaux calmes du St-Laurent.

Renseignements complets de votre agent local ou de

D. R. Kennedy, gérant général,
201, rue St-Jacques-Ouest, Montréal.
Pacifique Canadien

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE VOYAGE EN RUSSIE
"Les chèques de voyage" du Pacifique Canadien sont acceptés dans le monde entier.

POUR LE VOYAGE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



Le "South American" qui transportera, entre Chicago et Buffalo, les voyageurs faisant partie de l'excursion organisée par la Chambre de Commerce de Montréal pour visiter l'exposition mondiale de Chicago. Le voyage entier durera 10 jours, du 23 juin au 2 juillet et les excursionnistes passeront deux jours et demi à bord de ce superbe vaisseau, en revenant vers Montréal. Ils feront escale à Détroit, à Cleveland et à File Mackinac, à l'endroit même où le Père Marquette, missionnaire jésuite, s'arrêta en allant faire la découverte du Mississippi. Ce bateau fait partie de la flotte de la "Chicago Duluth and Georgian Bay Transit Company", représentée au Canada par M. Jules Hone.

Notre dévoué curé souffrant d'une indisposition qui le retenait à sa chambre, M. le curé Gastonguay, d'Asbestos, fut remplacé par Mgr Gagnon. Avant l'entrée de Mgr Gagnon à l'église le R. P. Roberge fit une très intéressante instruction.
L'office des morts fut célébré par Mgr l'Évêque accompagné de R. P. Roberge comme diacre et de l'abbé A. Aubert comme sous-diacre.
Le lendemain, Mgr Gagnon dit sa messe à 6 h. 30, à 9 heures, la foule assista à l'administration de la confirmation. La messe fut chantée par M. l'abbé Aubert d'Asbestos. Durant la messe un magnifique programme musical fut rendu par les Enfants de Marie.
Au Kyrie eleison: Cœur sacré de Jésus fut rendu par Mlle Rose de Lima Morency. A l'offertoire: O Salutaris de Concone par Mlle Gertrude et Cécile Roy, Rose de Lima et Jeannette Morency. Au Sanctus: Ave Maria de Rossini par Mlle Roy et Morency. A la communion: Tu caches, Pain sacré, par Mlle Jeanne Marcotte.
Post-communion: Ouvre nos cœurs divine Mère, solistes, Mlle Jeanne Muir et Doris Coriveau.

La messe terminée, le R. P. Roberge fit une touchante instruction. Son Excellence fit ensuite son entrée dans le chœur où l'abbé Vel avait tout disposé pour la cérémonie de la confirmation.
M. et Mme Aimé Chalmers servirent de parrain et marraine aux 141 confirmands. Mgr Gagnon a confirmé 64 garçons et 77 filles.
Mlle Aurèle Champagne, avait préparé et organisé les enfants à ces pieux exercices.
Pendant la confirmation les cantiques suivants furent rendus: Esprit divin, Dieu Créateur, par M. Hermas Corbell.
Gloire à toi, Seigneur mon Dieu, par M. Eugène Champagne.
Espoir d'amour, esprit de grâce, par M. Ovide Côté.

Après la confirmation Mgr Gagnon fit une touchante allocution pour les enfants et les paroissiens. Ses paroles furent écoutées avec une attention et un respect touchants. Le salut du St-Sacrement termina ces touchantes cérémonies. Son Exc. sortit ensuite au chant du Magnificat.
Mgr Gagnon quitta la paroisse à 2 h. 45 pour se rendre à Wotton.

A ST-GEO. DE WINDSOR
(De notre correspondant.)
ST-GEO. DE WINDSOR, 13. — Notre paroisse a eu l'honneur de recevoir S. E. Mgr A. O. Gagnon, accompagné de M. l'abbé O. Vel, maître de cérémonie du R. P. Roberge, c.s.s., et de l'abbé J. Valières.

A ST-CAMILLE
(De notre correspondant.)
ST-CAMILLE, 13. — La population a eu le bonheur de recevoir notre bien-aimé évêque S. E. Mgr A. O. Gagnon qui a administré le sacrement de confirmation à 102 enfants, 50 garçons et 52 filles, qui ont eu pour parrain et marraine M. et Mme Tréfontaine.
Les paroissiens ont assisté en grand nombre à cette belle et impressionnante cérémonie ainsi qu'à l'arrivée et au départ de Son Excellence.

M. le curé Edmond Parent, de Ham Sud, M. le curé H. L'Heureux de St-Adolphe, étaient ici à l'occasion du passage de l'évêque.
(De notre correspondant.)
RACINE ELY, 13. — Les paroissiens de St-Théophile ont eu le bonheur de recevoir S. E. Mgr Gagnon en visite pastorale. Une foule nombreuse s'était rendue à l'église dans l'après-midi pour saluer son arrivée. Mgr Gagnon fit son entrée solennelle dans l'église au milieu des paroissiens pieusement agenouillés pour recevoir sa bénédiction.

Le lendemain à 9 heures eut lieu une messe solennelle et après la messe Mgr l'Évêque administra le sacrement de confirmation à 127 enfants qui ont eu pour parrain et marraine M. et Mme Donat Morin.
Les paroissiens ont assisté en grand nombre à cette belle et impressionnante cérémonie.

MORT PAR NOYADE A RACINE D'ELY

Funérailles du jeune Paul-Henri Cloutier.

(De notre correspondant.)
RACINE ELY, 13. — Dans cette paroisse ont eu lieu les imposantes funérailles de Paul-Henri Cloutier mort par noyade et dont le cadavre a été repêché le jour même de la tragédie.
Parmi les personnes qui assistèrent aux funérailles on remarquait: ses parents M. et Mme Bruno Cloutier; ses frères, Dominique, Anatole et Bertrand; ses sœurs, Marie-Laure, Jeanne-Mance, Jeanne d'Arc, Gilberte et Rose Hélène; ses oncles et tantes, M. et Mme Albert Senneville, M. et Mme Emile Cloutier, M. A. Grondin, Mlle Jeanne et Jeannette Grondin, de St-Joachim, ainsi que Mme Émile Martin du même endroit, amis de la famille, M. et Mme Henri Lefebvre, Mme Clotilde Lefebvre, M. et Mme Eugène Lamarche, M. et

FUNÉRAILLES DE Mlle M. GENEST

A la Cathédrale.

Les funérailles de Marguerite Genest, fille adoptive de M. et Mme L. P. Genest, ont eu lieu à la Cathédrale St-Michel. La levée du corps fut faite par Mgr O. Z. Letendre, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé L. P. Binette, curé de St-Nicéphore, oncle de la défunte, assisté de M. l'abbé Ernest Lefebvre, de Drummondville, comme diacre et de M. l'abbé Origène Vel comme sous-diacre. M. R. Alexander a chanté l'Adieu de Schubert.

M. Bertrand Métivier conduisit le deuil avec MM. Emile Côté, André Paré, Jean Paul Carignan, Aime Côté, Roger Vaillancourt et Marcel Mahu comme porteurs d'honneur. Les porteurs du corps étaient MM. Jean Côté, Jean Rousseau, Walter Alexander, Gérard Côté, Laurent Turmel et Gérard Lemieux.

On remarquait à la suite du deuil: les Dames de la Congrégation Notre-Dame et leurs élèves, les RR. Sœurs Grises.

Offrandes de messes: M. et Mme J. Oscar Nault, Mme Armande Gauthier, M. Robert Bousquet, la famille J. N. Rheaume, M. et Mme H. Gervais, Mlle Marie-Anne Blais, M. et Mme J. O. Genest, M. et Mme Augustin Charest, M. et Mme J. E. Palmer, d'East Angus.

Offrandes de fleurs: Mme L. A. Desnoyers, Mme Philias Lacroix, Mlle Jacqueline et Marie-Jacques, Mlle Rose-Ida Benoit, M. J. A. Boucher, la famille Alfred Poirard, Mlle Pauline Cadorette, Mme R. Alexander, M. et Mme J. W. Gosselin, L. P. Genest, C. A. Dousquet, Mlle Marie Marthe Jutras, Beauregard, Dion et St-Jean, les employés du magasin J. M. Nault, Mlle M. et Mme Conrad Pigeon, la famille Edgar Comtois, M. et Mme Louis F. Codère, la famille E. Métivier, Mlle S. Renaud et ses fillettes Suzanne et Yolande, Mlle Jacqueline Rheaume, les enfants de Mlle Bernier, Mlle Mercier, Mlle Bolduc, Mlle Louise Codère.

Bouquets spirituels: les élèves de la année du Mont-Notre-Dame, M. Gérard Lemieux, M. et Mme R. Alexander, Walter et Marcel, Mlle Carmen Beaudet, Mlle Marie-Ange Boulanger, Mlle Andrée et Yvette Darche, la famille Adélaïde Côté, Mme Jos. Binette, de Warwick, Mme Antonio Genest.

Symphonies: la Supérieure et les Sœurs SS. NN. de Jésus et de Marie, la Sup. et les SS. du Mont-Notre-Dame, M. et Mme Médéric Blinette de Manchester, N.H. M. et Mme F. X. Roy, Montréal; M. Jos. Roy, Montréal; Mlle Laura Cabana, de Québec; Dr et Mme E. C. Cabana, de Magog; M. l'abbé J. O. Genest, Québec; Dr Cabana et famille, Magog.

La défunte laissa pour la pleurer: ses père et mère adoptifs, M. et Mme L. P. Genest; son frère Robert Bousquet, ses sœurs, Annette Desnoyers et Rita Simard; ses grand-père et grand-mère, M. et Mme Jos. Simard.

Le cortège fut suivi par de nombreux parents et amis.

COMMUNION A COATCOOK-NORD

Belle cérémonie en l'église St-Marc.

(De notre correspondant.)
COATCOOK-NORD, 14. — 22 filles et garçons ont fait solennellement leur communion après avoir suivis les instructions de M. le curé. Les parents des enfants s'étaient joints à eux pour s'approcher de la table sainte.

Le chant sous l'habile direction des dévoués religieux, fut exécuté par les filles du couvent. L'acte de consécration à la Sainte-Vierge fut lu par Mlle Thérèse Grenier.

Le renouvellement des promesses du baptême fut lu par M. Lucien Lefebvre.

Voici les noms des communiantes: MM. Léopold Cayer, Ronald Charland, Lucien Lefebvre, Joseph-Alme Letourneau, Raymond Raboin, Philippe Ross, Emile Nadeau, Jean-Charles Berubé, Roland Neron, Mlle Fernande Corbell, Thérèse Grenier, Lorraine Ménard, Rose-Anne Tétrault, Rachel Thibault, Irène Tondreau, Julie Anna Thibault, Rolande Bélanger, Thérèse Fournier, Majella Baillargeon, Lucienne Lemay, Lucienne Neron, Aurèle Lord.

M. et Mme Ovide Brouard sont les parents d'un fils qui reçut au baptême les prénoms de Joseph-Normand-Maurice, Parvain et marraine, M. Maurice Ménard et Mlle Armande Ménard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Louis Beaulieu, tante de l'enfant.

FUNÉRAILLES DE Mlle CLAIRE HEBERT

(Suite de la page 8)
Bourgeois, Sherbrooke, famille B. Charlebois, G. J. Sylvester, Montréal, Jean-Paul Maréchal, T.-R. Henri Levesque, Sher. M. et Mme H. Richard, Victoriaville, famille H. N. Brien, Sherbrooke, Jeanne Rivet, Joliette, Rose-A. D'Anjou, St-Hyacinthe, Ellen Lilander, Montréal.

L'ASTHME

VOLEUR DE SOMMEIL

complètement soulagé. Avez simplement des capsules RAZ-MAH. Inoffensives. \$1 chez tous les pharmaciens. Pour votre confort prenez

RAZ-MAH

VENEZ chez FRASER BROS.

pour
d'authentiques
AUBAINES

Pour Dames
ROBES, COSTUMES
SWAGGERS
Rég. jusqu'à \$12.95, pour
\$1.98 et \$5.95

MANTEAUX BLANCS
de flanelle pour dames
Rég. \$7.50, pour
\$2.98

COSTUMES DE BAIN
Hollywood pour dames
Rég. jusqu'à \$5.50, pour
\$2.47

PYJAMAS DE PLAGE
en tricot. Rég. \$2.50, pour
\$1.47

SACOCHE LAVABLES
en chevreau blanc pour
dames. Rég. jusqu'à \$2.50
\$1.00

BAS DE SOIE
(Chiffon) pour dames,
garantis parfaits
55c

ou 2 paires **\$1.00**
pour

COMPLETS DE
QUALITE
pour hommes
dans tous les tissus et
nuances en vogue.
\$15.00

CHEMISES TOOKE
avec faux-col ou cols à
même.
\$1.59

ou 3 pour **\$4.00**

SOULIERS SPORTS
pour hommes
\$1.98 et \$2.98

CULOTTES DE GOLF
BLANCHES,
de toile ou de flanelle
\$1.98

Fraser
Bros.
121, rue
King-Ouest

"rafraichissante après un dur labeur"

LA BIÈRE
**MOLSON'S
EXPORT**

LE CONSEIL DE ST-JOSEPH DE HAM SUD

Plusieurs changements au rôle d'évaluation.

(De notre correspondant)
HAM SUD, 14. — A la dernière session générale du conseil de la paroisse de St-Joseph de Ham-Sud, présentés: M. le maire Arthur, MM. les conseillers D. P. Land, Arthur Couture, Eddy Goddard, Alf. Auger, Hubert Vallières, Arthur Augier formant un bureau sous la présidence du maire.

Il est proposé par le conseiller Auger, appuyé par le conseiller Arthur Couture, que les minutes de la dernière assemblée telles que lues soient adoptées.

Il est proposé par M. Donat Poirard, appuyé par M. Eddy Goddard et il est résolu que des changements soient faits au rôle d'évaluation à cause des mutations de propriété faites dernièrement et dont le sec.-trésorier donne lecture.

Changements au rôle d'évaluation: Clémentine Dureau à Napoéon Cliche 40, 42, 44, rang 2, Ham-Sud.

Antoine Hannan à Irene Provancher, 12a, 1-2 n.e. 11 rang 10 de Ham-Sud.

Charles Lambert à Mark Porter, 3b rang 10, Weeton.

La Couronne à Joseph Audy, 16 à 18, rang Est, Ham-Sud.

La municipalité St-Joseph de Ham-Sud à Pierre Drouin, pt 1-2 s. a. 24 rang 11 de Ham-Sud.

Hubert Vallières à Jean Victor Gysel, 13e rang 11 de Ham-Sud.

TUE PARASITES et EMPÊCHE RÉINFESTATION

Un bain au Cooper agit de deux façons: d'abord il extermine toute vermine; ensuite il laisse la laque chargée de la solution qui détruit les larves de ténies avant l'éclosion. Résultat — plus de profits parce qu'il y a plus de chair et plus de laine.

Distributeur canadienne
The Canadian Co-operative
Wool Growers, Limited
Rue Main, Lennoxville, Que.

COOPER'S POWDER DIP
en usage aux
"ROYAL SHOWS"
D'ANGLETERRE

Il est proposé par M. Alf. Auger, appuyé par M. D. P. Land, que le secrétaire doive avertir les inspecteurs que le temps chargé pour la grille le printemps soit réduit du montant qu'ils ont à gagner durant l'été d'après les listes de répartition.

La demande faite par M. Arthur Barolet pour achat au lot 27 rang 11, de Weeton aux prix de \$175.00 est rejetée.

Il est proposé par le conseiller Eddy Goddard, appuyé par le conseiller Hubert Vallières et il est résolu que M. T. Mackay soit et est nommé inspecteur en remplacement de M. Raoul Paquin, démissionnaire.

Il est proposé par le conseiller Eddy Goddard, appuyé par le conseiller Hubert Vallières et il est résolu que le conseiller Alf. Auger soit chargé de se rendre chez M. Félix Phaneuf au sujet d'une remise à faire construire chez le dit M. Phaneuf pour y placer le rouleau et la charrie à neige.

M. Orlia Laurin, de St-Camille, de passage à Ham-Sud.

Mme Vive E. Doucet, de Magog, a passé une semaine chez sa sœur, Mme Ernest Boivin.

M. et Mme Orlia Doucet, de Magog, et M. et Mme Gosselin et leur belle-fille, aussi de Magog, chez MM. Jos. Lépine et Ernest Boivin.

M. Donat Rousseau, à Sherbrooke.

M. et Mme Léopold Turgeon, de M. et Mme Joseph Fredette, de Weeton, en visite dans les familles de MM. Evariste Fredette et Joseph Bernier.

Ont été baptisés: Marie-Allice Gertrude, fille de Arsène Lemire et de Blanche Roby, Parrain et marraine, Alcide Courtemanche et Alice Dubois.

Joseph-René-André, fils de M. et Mme Raoul Paquin (Lina Filiault), Parrain et marraine, M. et Mme René Filiault, de Weeton, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-René-Jacques, fils de Zéphirin Dussault et Mériola Bois, Parrain, Ludovic Bédard, marraine, Florida Bois.

EAST ANGUS

(De notre correspondant)

Mme Eddy Travers à Sherbrooke.

M. V. Dubois a passé quelques jours à Disraeli.

Mlle Félienne et Béatrice Tardif et Cécilia Giguère à Sherbrooke.

Mlle Bessie King est de retour d'un court voyage à Sherbrooke.

MM. Raoul Delorme et Lionel Roy, de Stoke, ont été les invités d'amis en notre localité.

M. et Mme Stanislas Hébert (Marie-Jeanne Laramée) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Rose-Anne-Apolline. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Frisina, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Adolphe Lévesque (Rose-Eva Lebrun) un fils qui reçoit au baptême les noms de Joseph-Elphège-Arsène, Parrain et marraine, M. et Mme Delphis Cloutier de Cookshire.

M. et Mme Zénophile Roy (Maria Labrecque) une jolie pouponne baptisée sous les noms de Marie-Laura-Rolande. Raymonde, Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Pelletier, de Sherbrooke, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Armand Dumont (Laurette Lagaveux) un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Yvon-Gérard. Parrain et marraine, M. et Mme Valère Lagaveux, d'East-Angus.

PAQUETTEVILLE

(De notre correspondant).

PAQUETTEVILLE, 9. — M. et Mme P. E. Lamoureux en voyage d'affaires à Montréal.

M. Jos. Desjardins et ses enfants sont allés à l'Hôtel-Dieu au chevet de Mme Jos. Desjardins, dangereusement malade.

On apprend avec peine que Mlle Rita Desjardins, fille de M. Eugène Desjardins, a été transportée d'urgence à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke. M. Theophilus Pouliot la conduisit, accompagné de M. et Mme Eug. Desjardins, Noëlla et Rita Desjardins.

Mlle Béatrice Crête est à l'emploi de Mme P. E. Lamoureux.

M. G. Bosé, Mlle Germaine Crête, de Boston, Mass., en visite chez P. E. Lamoureux.

M. et Mme Armand Pariseau, Mme Auguste Paquette à Comstock par affaires.

H. J. R. ROYER...

(Suite de la page 3)

Puis M. J. N. Lessard vient se retirer en faveur de M. Royer, car le connaît comme un citoyen intelligent qui fera honneur au quartier et le sait qu'il nous fera un bon échevin.

Il ne reste plus que deux candidats sur les rangs et M. Desruisseaux leur demande d'adresser la parole à tour de rôle.

M. Paul Rousseau se présente le premier et lit le petit discours suivant:

"Je remercie toutes les personnes qui ont bien voulu me proposer comme candidat dans le quartier ouest. Depuis quelque temps plusieurs contributeurs sont venus me prier de me présenter pour remplacer M. Blais. Je remercie ces personnes de leur confiance. Je n'ai pas sollicité le support de qui ce soit et ce n'est pas moi qui me présente mais bien vous qui me présentez."

"Messieurs, je suis à votre disposition; si je suis choisi par l'assemblée, j'accepterai et je ferai mon possible pour représenter dignement et travailler dans l'intérêt du quartier et de la ville."

La salle l'approuve.

Le président invite ensuite M. J. Royer, qui est longuement acclamé.

M. J. Royer

"Il me fait plaisir d'accepter le grand honneur que vous me faites de me proposer la candidature dans le quartier ouest. J'ai reçu plusieurs délégations de citoyens qui m'ont prié de me présenter; comme j'ai refusé dans le passé vu que mes occupations étaient pressées, j'ai été obligé d'accepter cette année que mes occupations sont moins nombreuses."

Je me présente devant vous tel que vous me connaissez; si je suis voté, je ferai tout mon possible pour continuer le travail accompli dans le passé par M. Blais. Je vous remercie du témoignage d'estime et de confiance que vous me manifestez ce soir."

Vote secret

Le président Desruisseaux annonce alors le vote.

Désirez-vous un vote ouvert avec le signe de la main ou un vote secret par bulletin, demande-t-il.

—Le vote secret, crient plusieurs voix, et c'est le sentiment de l'assemblée.

M. Desruisseaux fait nommer des scrutateurs, et MM. Joseph Levesque, Antoine Béliveau et Omer Blais sont choisis par l'assemblée. On distribue rapidement des bulletins à tous les électeurs du quartier, en les invitant à inscrire un nom et chacun des électeurs passe devant les scrutateurs pour déposer leur bulletin de vote. Cette précaution prévient des personnes d'autres quartiers de voter, car les scrutateurs connaissent leurs gens. Tous défilent comme des enfants d'école à la classe en rang serré, sans bousculade et après quinze minutes, tous les bulletins étaient enregistrés.

Le travail des scrutateurs a duré cinq ou six minutes devant les yeux de toute la foule.

M. Desruisseaux demande avant que le dépouillement des votes ne soit terminé, si les deux candidats en présence sont disposés à se soumettre à la décision de l'assemblée et à se rallier à l'élu, "afin qu'il y ait acclamation", dit-il.

M. J. Royer avance pour déclarer qu'il sera satisfait de la décision des électeurs, quelle qu'elle soit. "Si je suis battu, dit-il, je retournerai chez moi, content et satisfait et je me soumettrai au choix du nouvel élu."

M. Paul Rousseau fait la même déclaration.

Quelques minutes plus tard, M. Desruisseaux proclame le résultat suivant au milieu des applaudissements prolongés:

Total des votes inscrits 142;

Pour M. Paul Rousseau, 29 votes;

Pour M. J. Royer, 113 votes.

M. Rousseau se rallie

Le résultat connu, M. Paul Rousseau déclare à la foule:

"Je remercie mes amis et mes supporteurs, et je suis heureux d'appuyer la candidature de M. J. Royer, qui est le choix de cette convention. Je suis heureux d'être débarrassé d'un jour fardeau, que je passe à mon ami, M. Royer, qui va nous faire un bon échevin."

On applaudit à tout rompre. Et M. Desruisseaux demande si le choix de M. Royer est unanime.

Et M. Royer est acclamé comme le candidat unanime de la convention.

M. J. Royer

"Mes chers amis du quartier ouest, je ne puis m'empêcher de prendre pour un grand compliment la démarche que vous faites ce soir et l'honneur que vous me faites à moi-même en me demandant d'aller vous représenter à l'Hôtel de Ville."

Je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements.

Je n'ai pas besoin de vous dire que si je suis mes premiers sentiments, je serais obligé de refuser de me rendre à votre demande. Mes occupations sont nombreuses, mes responsabilités sont considérables et je me demande s'il me reste le temps disponible pour aller m'occuper, à l'Hôtel de Ville, de la chose publique au profit de mon quartier et de ma ville."

J'oublie cependant ces considérations d'intérêt personnel et après avoir mesuré comme vous le savez de la situation présente, en face d'un état de chose que nous ne pouvons pas laisser se prolonger, je réalise que c'est de mon devoir de faire droit à la confiance que vous m'avez faite et j'accepte d'être candidat à l'échevinage pour le quartier ouest pour terminer le présent terme.

Je suis en mesure de vous assurer que si je vais à l'Hôtel de Ville pour remplacer l'échevin Blais, et si je n'ai pas l'intention d'abandonner la tâche au bout de quelques mois, mais bien pour essayer de me montrer digne de votre confiance jusqu'à la fin du terme.

Nous sommes présentement dans une position qui crée la ridicule et si nous laissons cet état de chose se continuer, le meilleur intérêt de notre quartier serait sacrifié.

Je vais aller vous représenter avec l'intention de servir les intérêts de notre ville et surtout avec la résolution bien déterminée d'obtenir pour notre quartier pleine et entière justice.

Le quartier ouest, le plus beau et le plus grand quartier de la ville de Sherbrooke, le quartier de la population ouvrière, c'est-à-dire de cette partie de la population qui souffre le plus de la crise actuelle, a besoin de toutes sortes de choses, a droit à toutes sortes de secours directs et indirects, et j'accepte d'aller à l'Hôtel de Ville pour vous obtenir immédiatement ce auquel vous avez droit.

"Soyez assurés, mes bons amis, que je mettrai le meilleur de moi-même à servir vos intérêts, les intérêts de notre quartier."

"Je ne suis certainement pas ici ce soir pour promettre à tous les habitants de la ville d'obtenir de l'ouvrage. Il me sera certainement impossible de passer mon temps à recevoir, à mon bureau, la visite de ceux qui veulent obtenir des faveurs ou qui conviennent un emploi quelconque de la ville. Mais je puis vous assurer que lorsqu'il s'agira de l'intérêt général du quartier vous me trouverez toujours à mon poste pour le défendre envers et contre tous."

"De nouveau, je vous remercie du fond du cœur de l'honneur que vous me faites en mettant votre confiance en moi et je vous assure que vous pourrez compter sur moi pour travailler toujours et de mon mieux pour le quartier ouest et la ville de Sherbrooke."

Assemblée publique

Les acclamations fusent de tous les coins de la salle pour ovationner le nouvel élu. M. Desruisseaux annonce l'élection terminée et déclare que plusieurs orateurs sont au programme pour continuer l'assemblée; il présente à tour de rôle MM. Omer Blais, J. S. Tétrault, ancien maire et échevin du quartier pendant quinze ans, et l'échevin O. Roy Dubuc.

M. Omer Blais se déclare très heureux du choix de la convention et apporte ses vives félicitations à M. J. Royer qu'il connaît depuis de longues années. Il remercie les candidats qui se sont retirés et qui se sont ralliés en sa faveur comme une manifestation non équivoque de leur estime et de leur confiance, envers le nouvel élu du quartier.

"Je connais M. Royer depuis vingt ans, dit-il; j'ai commencé comme un simple ouvrier, avec à peine un sou noir dans ses poches; il a travaillé et peiné et le succès lui a souri; aujourd'hui, il est bien parvenu et comme il a fait un succès de ses affaires, il saura se montrer bon administrateur à l'Hôtel-de-Ville."

M. Blais traite brièvement des affaires municipales et en particulier des travaux de voirie entrepris depuis le commencement du printemps. Nous avons discuté de nivellement des rues en plein champs, dit-il, pour le bénéfice de trois ou quatre gros vendeurs de terrains, pour nous occuper de nos

peres, de nos rues qui laissent à désirer; nous faisons des travaux qui profitent à tous les propriétaires et non à quelques-uns seulement."

Il cite quelques chiffres sur les travaux accomplis en vertu du chômage en l'année 1932-33, alors que la ville a dépensé \$229,323.39 sous ce chapitre; mais une somme de \$129,000 doit être portée au crédit de la ville, pour payer les matériaux, les camions et les dépenses régulières, la part des gouvernements ne s'applique pas dans ces cas, dit-il, mais seulement pour l'ouvrage strict des chômeurs. Nous avons adopté une politique nouvelle pour faire cesser cet état de choses; nous faisons niveler des rues dans nos quartiers, non pas aux limites de la ville; et nous contribuons à diminuer ensuite le coût du pavage de 40 pour cent aux propriétaires riverains."

En nivellement des rues, dit-il, il sera nécessaire de changer les niveaux et c'est alors que l'on pourra faire de petits murs ou des escaliers en pierre devant certaines propriétés affectées; ce sera une bonne chose pour l'amélioration générale des rues et des quartiers."

Il termine en assurant M. J. Royer de son estime et de sa collaboration.

M. J. S. Tétrault

L'ancien maire de Sherbrooke est longuement applaudi, lorsqu'il se présente sur l'invitation du président, pour féliciter M. Royer de sa nomination et de leur bon choix.

"Je suis assuré que M. Royer saura prendre en bonne considération les affaires de la ville, comme il a su prendre soin de ses propres affaires."

D'ailleurs, ce n'est pas un jeu d'être échevin, dit-il; j'en suis sûr, chose que j'ai été pendant 15 ans. Les temps sont changés; aujourd'hui, on ouvre des rues un peu partout et jusque dans les champs et on cherche à agrandir le patrimoine de la cité; autrefois, on avait toutes les peines du monde à faire ouvrir des rues nouvelles et à les faire niveler; on se retranchait derrière l'article de la charte qui défendait de faire aucun travail dans une rue à moins que le soit le conseil municipal et les rues du quartier ouest n'étaient que des chemins de terre."

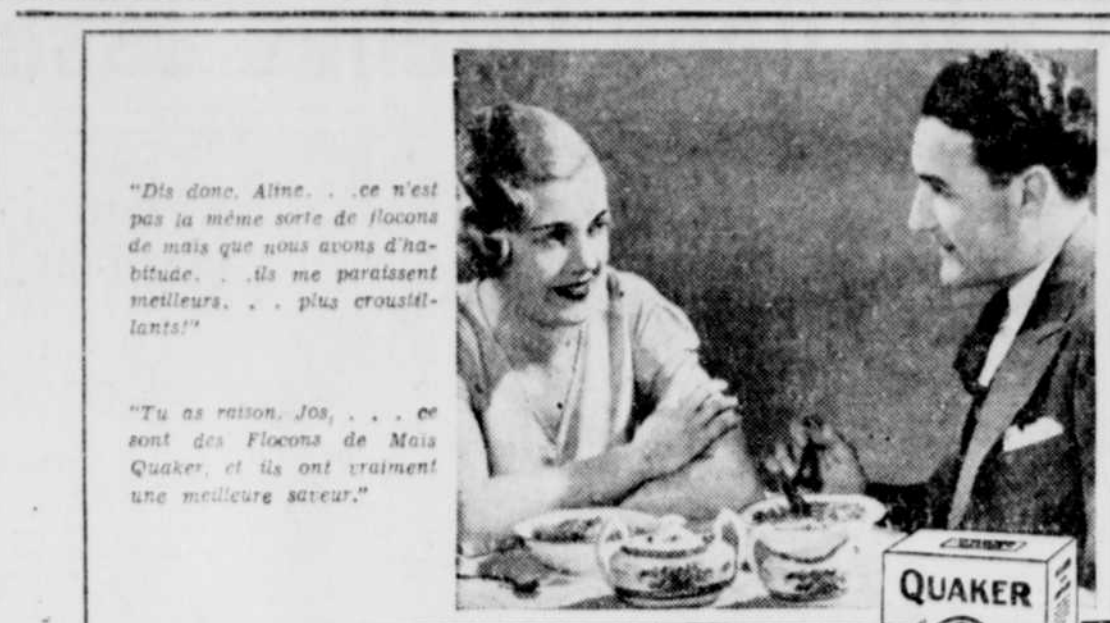
Il se plaint de la situation actuelle, de la crise de nos affaires municipales et de la situation de nos finances. Les rues du quartier ouest n'étaient que des chemins de terre, dit-il, et les rues de nos quartiers ont été nivelées. Les rues de nos quartiers ont été nivelées. Les rues de nos quartiers ont été nivelées."

M. Tétrault déplore le départ de MM. Blais et Jobin, qui ont été victimes d'un certain mouvement d'antipathie, dit-il; et il assure M. Royer de tout son appui. "Donnez-lui la main et appuyons-le de toutes nos forces, dit-il au milieu des acclamations."

M. Olier Dubuc

M. l'échevin Olier Dubuc prie l'assemblée d'excuser son retard vu qu'il a été retenu à des réunions de comités à l'hôtel de ville. "Je suis demeuré loin de vous, dit-il, mais je prenais la défense de vos intérêts à l'hôtel-de-ville, et je me trouvais bien près de vous." (Applaudissements.)

M. Dubuc est heureux de saluer son futur collègue et lui promet de



LES FLOCONS DE MAÏS QUAKER SONT GARANTIS DE MEILLEURE SAVEUR — OU ARGENT REMIS

Si vous n'avez jamais goûté les Flocons de Maïs Quaker, une agréable surprise vous est réservée. Ils sont enveloppés de papier cire et portent un triple cachet en vue de la fraîcheur — irradiés avec la vitamine Sojaire "D", pour la santé — et ils contiennent des coupons de valeur échangeables contre des marchandises utiles. Dites "QUAKER" quand vous commandez des flocons de maïs et vous aurez les meilleurs.

Coupons de Valeur dans Chaque Paquet

Quaker Corn Flakes

valoir, avant de les critiquer et de les condamner.

Laissons nos échevins libres d'agir, dit M. Tétrault, ne mettons pas d'obstacles à leur action; et on pourra les juger à leurs actes, une fois leur terme fini. On les enverra chez eux ou on les élira de nouveau; il se peut que pour les récompenser de leur bon travail, on les renvoie chez eux... (très). La chose s'est déjà vue, devant certaines petites rancunes. Laissons donc nos échevins faire leur devoir librement et personne ne saura se plaindre."

M. Tétrault déplore le départ de MM. Blais et Jobin, qui ont été victimes d'un certain mouvement d'antipathie, dit-il; et il assure M. Royer de tout son appui. "Donnez-lui la main et appuyons-le de toutes nos forces, dit-il au milieu des acclamations."

M. Olier Dubuc

M. l'échevin Olier Dubuc prie l'assemblée d'excuser son retard vu qu'il a été retenu à des réunions de comités à l'hôtel de ville. "Je suis demeuré loin de vous, dit-il, mais je prenais la défense de vos intérêts à l'hôtel-de-ville, et je me trouvais bien près de vous." (Applaudissements.)

M. Dubuc est heureux de saluer son futur collègue et lui promet de

travailler avec lui la main dans la main, pour assurer les meilleurs intérêts du quartier ouest. "Je me sens fort au conseil municipal, dit-il, parce que j'ai tout le quartier ouest qui m'appuie et qui me supporte; je sais que M. Royer éprouvera la même chose vu qu'il est le choix unanime du quartier. Je suis heureux de cette belle harmonie qui règne dans notre quartier et je souhaiterais qu'il en soit de même dans les autres quartiers de la ville."

Il y a une obligation morale de leur venir en aide et c'est tout, dit l'échevin Dubuc; et non une obligation civile, c'est-à-dire qui force la ville à agir. C'est une distinction qu'il convient de faire. Et que de chômeurs cherchent à ruser avec nous pour tromper les enquêteurs; pourquoi ne pas dire les choses franchement et remplir exactement les formules de secours; on s'expose à de faux serments; et nous avons des preuves certaines, contre des chômeurs que l'on pourrait traduire devant les tribunaux pour parjure."

C'est une situation bien regrettable, les chômeurs ne se montrent pas tous franchement; nous et ils exigent que nous leur donnions tout, avec tout notre cœur. Qu'ils viennent à nous franchement et nous irons à eux de grand cœur avec toute notre sympathie."

M. Dubuc a été longuement applaudi et ses paroles ont été commentées très favorablement par l'assistance qui se dispersait.

DOMINION STORES LIMITED

SAVON HACHÉ 3 lbs 21c
VENTE SPÉCIALE DE JUIN
Au Marché du Peuple
22, rue King Ouest, Sherbrooke,
Lennoxville — Magog
LUX pour lavages délicats 3 gr. ppts 43c

FRUITS ET LÉGUMES Frais Cueillis
BIEN MURIES **TOMATES** 2 lbs. 25c
LOCALE LAITUE, grosse tête 5c
PATATES Montagnes Vertes, sac 80 lbs. 57c
15 lbs. pour 13c

NOUS AVONS L'ASSORTIMENT COMPLET DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS LOCAUX OU IMPORTÉS. NOTRE SYSTÈME DE LIVRAISON QUOTIDIENNE VOUS ASSURE CE QU'IL Y A DE PLUS FRAIS.

BEURRE lb. 22c
SUCRE 100 lbs. \$5.39
FARINE Keynote ou Glenora lb. \$2.19
SAINDOUX COMPOSE \$1.79
Domestic, chaud, de 20 lbs.
2 blocs d'une livre 19c

TOMATES, btes No. 2 1/2 3 btes 25c
BLE-D'INDE, btes No. 2 25c
6 boîtes, 45c — Caisse de 24, \$1.79

SAVON Comfort, 10 barres 33c
ANANAS tranchés, bte. No. 2 10c
POIRES de choix, sirop clair boîte basse No. 2 10c
POIS ORDINAIRES No. 2 BTE. NO. 2 10c

SOUPE aux tomates Campbell 3 btes 25c
BISCUITS de Pichet assortis lb. 11c
Sodas à la pesée, fermes et frais, 2 lbs. 19c

CONFITURES 25c
aux fraises ou aux framboises, pot de 2 lbs. (avec coloration et pectin)

Fèves Blanches, 10 lbs 25c Sac de 120 lbs. \$2.89
GRUAU, 6 lbs 25c
MACARONI, toutes sortes, la lb. 5c Boîte de 20 lbs. 95c

CAFÉ Frais moulu pour convenir à votre recette
Tasty, lb. 27c
Domino, lb. 33c
Richmello, lb. 39c

ANNONCE

Monsieur Napoléon Hébert est maintenant le distributeur des célèbres produits de la Brasserie Carling pour la ville de Magog, et l'Est des comtés de Brome et de Shefford.

Téléphone: - Magog 169

CARLING'S

Red Cap Ale
Amber Ale
Black Label Lager
Invalid Stout



CARLING BREWERIES LIMITED, 450, rue Beaumont, Montréal

ETABLIS EN 1840

La loi dans Québec assure les meilleurs salaires à nos ouvrières

L'enquête sur la maison Eaton révèle que les employés de manufactures de notre province ont reçu des gages plus élevés que dans les autres provinces, grâce à notre loi du salaire minimum.

SALAIRES MOINDRES DANS LES MAGASINS

(Presse Canadienne).
OTTAWA, 14. — Le comité parlementaire sur l'écart des prix et les salaires en magasin continue son enquête aujourd'hui sur les grands magasins à rayons, après avoir appris hier que la maison T. Eaton Company, Limited, avait observé la loi du salaire minimum en vigueur dans les provinces où elle possède des manufactures. Le comité enquêtait hier sur la troisième tournée sur les affaires de la maison Eaton.

Dans les fabrications Eaton, c'est à Montréal que les femmes reçoivent les plus forts salaires. Le salaire le moins élevé est payé à St-Jean, N.B., tandis que le salaire à Toronto n'est que la moyenne entre les deux autres. Le Nouveau-Brunswick ne possède pas de loi du salaire minimum, et quant aux salaires payés à Toronto et Montréal, ils sont conformes aux lois provinciales.

Les salaires des commis-vendeuses du magasin de Montréal, cependant, sont moindres que ceux du magasin de Toronto. La loi du salaire minimum de Québec ne s'applique qu'aux employées de manufactures. Le salaire des commis-vendeuses, en moyenne, est moindre que le salaire des fabrications, à Montréal.

Le président du comité, l'hon. H. H. Stevens, a laissé tomber la suggestion de rendre plus sévères les lois du salaire minimum. La discussion a roulé pendant un certain temps sur la clause de la loi ontarienne qui permet aux compagnies de s'y conformer en payant le salaire minimum à 80 pour cent de leurs employés.

Les employés à tant la pièce, dans la fabrication de Toronto, gagnent souvent moins que le minimum, et pour se conformer aux 80 pour cent, la compagnie accorde

MONTREAL PLUS FERME

Gains de fractions.

(Presse Canadienne).
MONTREAL, 14. — La Bourse de Montréal a débuté plus ferme, aujourd'hui. Canadian Pacific Railway a gagné 1-8 à 15-8, tandis que Shawinigan Power et Montreal Power ont gagné autant. Dominion Bridge a gagné 1-2 à 33. Dominion Textile a perdu 1-4 à 86. 3-4 et National Brevettes a perdu une fraction à 28-1-4. Steel of Canada est ferme à 36-1-2.

Brazil Traction	94 9/16	94
Bell Telephone	116 1/2	116 1/2
C. Ind. Alcohol	11 1/2	11 1/2
Canada Car	6 1/2	6 1/2
Cement	7 1/2	7 1/2
Canadian Pacific	15 1/2	15 1/2
Cons. Smelters	132	132
B. C. Packers	2 1/2	2 1/2
Bruck Silk	17 1/2	17 1/2
D. Steel and Coal	4 1/2	4 1/2
Cockshutt Plow	6 1/2	6 1/2
Dominion Bridge	33	33
Int. Nickel	26 1/2	26 1/2
Massey Harris	4 1/2	4 1/2
Nat. Breweries	28 1/2	28 1/2
Nat. Steel Car	16 1/2	16 1/2
Power Corporation	12	12 1/2
Shawinigan	18 1/2	18 1/2
Winnipeg Electric	2 1/2	2 1/2
Hollinger	17 1/2	17 1/2
Canada Steel	36	36
McCool	13 1/2	13 1/2
Melchers	12 1/2	14

SUR LE CURB (DE MONTREAL)

FRECHETTE & CIE
COURTIERS - STOCK BROKERS
TEL 314 - 22, WELLINGTON-N
SHERBROOKE.

Ajax Oil	1.07	1.16
Big Missouri	30	30
British Am. Oil	14 1/2	14 1/2
Beulaham	6 1/2	6 1/2
Brew. and Dist.	1.15	1.50
Chemical Research	1.39	2.03
Dome Mine	42.25	43.00
Disillier Seagram	16 1/2	16 1/2
Eldorado	2.35	2.25
Falconbridge	3.77	3.80
Ford of Canada	21 1/2	21 1/2
Grenada Rouyn	62	62
Gen. Steel Ware	4 1/2	4 1/2
Hudson Bay	1.23	1.33
Hudson Bay	14.00	14.00
Hiram Walker	38 1/2	37 1/2
Homes	1.35	1.35
Imp Oil	14 1/2	14 1/2
Int. Petroleum	23	23 1/2
Kirkland Lake	52	51
Lake Shore	53.00	53.00
McIntyre	48.25	48.25
Mining Corp.	1.85A	1.85A
Moffatt Hill	2.65	2.60
Nipissing	2.25	2.25
Newbec	0.4	0.4
Noranda	44.25	44.25
Pend Oreille	76	76
Sheritt Gordon	1.07	1.07
St. Anthony	60	60
Sudbury Basin	1.87	1.68
Stagena	43	43 1/2
San Antonio	5.80	5.20
Sylvanite	2.90	2.84
Sisco	2.33	2.26
Sullivan Gold	40	40 1/2
Teck Hughes	6.70	6.70
Venture	92	90
Wright Hargreaves	0.75	0.60

Keeler & Cross LTD
Tel. 3060, 72, rue Wellington-Nord.

Nous offrons, sujettes à vente antérieure.
OBLIGATIONS DE LA CITE DE SHERBROOKE A 4 1/2 %
(Rapportant à peu près 4.41 %)
Echéance de 1939 à 1949. En coupons de \$1,000 et de \$500.
S'adresser à F. W. S. Webster, Tel. 880, Sherbrooke, Qué.
ROYAL SECURITIES CORP. LIMITED.

HAUTS ET BAS A NEW YORK

Marché assez ferme.

(Presse Canadienne).
NEW-YORK, 14. — La Bourse de New-York a débuté généralement ferme, ce matin. Du Pont a perdu près de 1 point, mais U. S. Steel, Bethlehem, General Motors, New York Central et Westinghouse ont monté légèrement. National Biscuit, ex-dividende, est ferme.

American Water Works	19 1/2	20
Adams Express	9	9
American Foreign Power	27 1/2	27 1/2
Atlantic Refining	15 1/2	15 1/2
American Can	95	95 1/2
Atchafalaya	58 1/2	60
Allied Chemical	140	140 1/2
American Smelting	42 1/2	42
Chrysler Motors	43 1/2	42 1/2
American Tobacco	118 1/2	119 1/2
Auburn Motors	72 1/2	74
Delaware Hudson	56 1/2	56 1/2
General Motors	33 1/2	33 1/2
General Electric	21	20 1/2
Houston Oil	23	22 1/2
International Nickel	27 1/2	28 1/2
International Harvester	33 1/2	33 1/2
International Tel. & Tel.	14 1/2	14 1/2
Montgomery Ward	29	28 1/2
New York Central	31 1/2	31 1/2
Noranda Gold	45	44 1/2
North American	18 1/2	18
Public Service of N.J.	37 1/2	38 1/2
Radio Corporation	7 1/2	7 1/2
Standard Oil of N.J.	46 1/2	46 1/2
S. Pacific Railway	25 1/2	25 1/2
Standard Gas	11	11 1/2
Standard Brand	21	20 1/2
U. S. Steel	42 1/2	42 1/2
U. S. Industrial Alcohol	44	43 1/2
Union Pacific Railway	124	123
United Aircraft	22	21 1/2
United Corporation	5 1/2	5 1/2
Canadian Steel	23	23 1/2
Woolworth Co.	51 1/2	51 1/2
Westinghouse Electric	36 1/2	36 1/2
Worthington Pump	24	23

BOURSE DES GRAINS

FRECHETTE & CIE
COURTIERS - STOCK BROKERS
TEL 314 - 22, WELLINGTON-N
SHERBROOKE.

Ble:		
Juillet	78 1/2	76 1/2
Octobre	81 1/2	78 1/2
Décembre	81 1/2	79 1/2
Avoine:		
Juillet	35 1/2	34 1/2
Octobre	39	37 1/2
Décembre	39 1/2	37
Cotations:		
Cultive	9	
Argent	45	
Fonds	1	

LE DOLLAR A 100 7-8 SOUS

A New York.

NEW YORK, 14. — Le marché des changes étrangers a débuté ferme, à l'ouverture, ici, aujourd'hui. Le dollar canadien n'a pas changé à une prime de 7-8 pour cent. Le livre anglaise a gagné 1-8 à \$5.04 7-8 tandis que le franc français n'a pas changé à 5.60 3-4 sous.

HAUSSE DE LA PRODUCTION DU PAPIER

La production de papier-journal a continué d'augmenter au Canada le mois dernier, à 242,592 tonnes, elle a accusé un accroissement de 70,763 tonnes ou de plus de 41 % sur le chiffre de l'an dernier, qui était de 171,778 tonnes.

Une fois de plus la tendance saigonaise ne s'est pas fait sentir; la production et les ventes ont atteint en mai le chiffre le plus élevé de l'année à date. La production a accusé une augmentation de 26,000 tonnes sur le mois d'avril de 32,400 tonnes sur mars et de 68,000 tonnes sur février.

Le total de la production des cinq premiers mois de l'année donne 1,081,996 tonnes, en comparaison de 762,068 l'an dernier; c'est un accroissement de 309,928 tonnes ou de 41 %.

Les Etats-Unis la production de papier-journal a été de 89,726 tonnes en mai, au lieu de 79,515 l'an dernier; c'est une augmentation de 10 %.

— En connaissant les occasions d'achats qui se présentent chaque jour, vous tirez de votre dollar toute la valeur qu'il soit possible d'en tirer. Les annonces vous disent quand et comment acheter.

10, rue Windsor

Près de la rue King-Est

Gazoline — Huile

Batteries neuves, à partir de \$4.85
Batteries rechargées 50c
Graissage 50c

Réparations de démarreur, générateur, pneus, etc.

BAISSE DU BEURRE

Prix des produits à Montréal.

MONTREAL, 14. — Le beurre a baissé à 21 3-4-2 pour le frais No 1. Arrivages 62 boîtes. Au détail il est à 23 pour les solides et 24 pour les imprimés.

La pluie, améliorant la production, fait baisser le marché. Le fromage est resté à 11-11 1/2 pour celui de fabrication courante de l'Ontario et 10 1-4-13 1-2 pour celui de Québec. Arrivages: 413 boîtes.

Les oeufs sont à 20-20 1/2 sous les A-Gros, à 19-19 1/2 les A-moyens. Ceux de l'ouest sont à 21 pour les A-Gros, 20 pour les A-moyens, 19 pour les B et 18 les C. Arrivages: 1,231 boîtes.

Au détail ils sont à 24 pour les A-Gros 23 pour les A-moyens: 22 pour les B et 20 pour les C.

Les volailles sont fermes. Elles sont cotées comme suit, au détail: A. Lait 27-30

Choix 25-28
Volailles 17-21
Dinde 22-23
Canard du lac Brome 25-27
De grill 30
Oies 16-17
Canards domestiques 18-21

SAISIE DE MEUBLES POUR NON PAIEMENT

L'hon. juge White maintient l'action de Moses Echenberg et al. contre Gérard Mackenzie.

L'honorable juge C-D. White a rendu jugement sur le banc ce matin en Cour Supérieure dans une affaire de saisie de meubles pour le paiement d'un prêt de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

Le demandeur réclamait la somme de \$134.50 pour un certain nombre de meubles vendus au défendeur sous prêt-à-l'usage. La vente des meubles s'étant effectuée pour le prix de \$200.00 payable en versements de \$7.00 par quinzaine. Le défendeur fut les paiements irrégulièrement puis finalement, cessa complètement ses paiements quand il perdit sa position. Le demandeur, suivant le contrat passé entre ses parties, voulut prendre possession de la marchandise mais le défendeur refusa. C'est alors que le demandeur prit une saisie revendication pour recouvrer les effets vendus. Il fut prouvé à la Cour que le défendeur avait refusé de remettre les effets quand demandé légal lui en avait été faite et le juge a maintenu l'action.

MUSSOLINI ET ...

(Suite de la première).
et de "carabinieri" — les gardes armés de l'Italie, — comme le chef noir passait en auto. Bien qu'il eût arrêté une heure au Grand Hotel, Hitler est réapparu portant les mêmes habits que lorsqu'il y entra.

Les matelots des péniches le long de la rivière Brenta ont poussé des acclamations comme l'automobile passait sur les bords; les canards et les oies ont montré la tête à la surface pour s'enfuir aussitôt.

Lorsque le Führer est arrivé à la ville Pisant, un détachement de chemises noires lui présenta les armes. Puis Hitler est entré dans la villa pour le déjeuner et pour avoir sa première conversation avec Mussolini.

GENEVE, 14. — Le Japon et la Russie ont jeté hier un gros obstacle dans les rouages du comité de la conférence du désarmement, en rejetant le principe des garanties de désarmement sans réserves. La Russie a proposé qu'elle ne peut accepter un accord, à moins que ses voisins ne le signent. Le comité en est rendu à négocier privément avec les diverses délégations.

Wright était l'un de mes amis personnels, dit M. McCrea, et il était toujours prêt à tout faire pour rendre service à un ami. M. McCrea ignore si Wright a réussi à faire inscrire une marque de li- queur sur la liste de la Commis- sion des Liqueurs de l'Ontario. Il dit qu'il n'y eut pas de pot-de- vin, et que ni lui-même ni qui que ce soit, à sa connaissance, n'a reçu de bénéfice.

Le premier ministre Henry a parlé hier soir à Kitchener et il eut à subir un feu nourri d'interrup- tions.

Appel aux catholiques
KITCHENER, Ont., 14. — L'atti- tude du premier ministre George Henry concernant la part des écol- es catholiques à la taxe des cor- porations, en vertu de la taxe des neutres, a été dénoncée par l'Asso- ciation des Contribuables Catho- liques de l'Ontario. Dans une circu- laire adressée à chacune des paroisses catholiques de l'On- tario, Monsieur J. Quinn, pré- sident, déclare que le gouverne- ment a traité avec mépris les re- vendications des catholiques à ce sujet et recommande de voter contre ses partisans.

A la fin de sa lettre, M. Quinn dit: "Un vote pour un candidat indépendant est un vote perdu."

10 CLUBS DANS LA N. H. L. POUR L'AN PROCHAIN?

WINNIPEG, 14. — On s'attend que la N. H. L. soit form

Programme de la célébration de la St-Jean-Baptiste.

80 chars allégoriques participeront à la parade de dimanche après-midi, le 24. — Grand-messe et sermon au parc Racine. — Une centaine de figurants, sur les bords du Saint-François, reconstitueront l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé. — Dévoilement de la Croix Lumineuse et danse de guerre.

PAGEANT DES MUNICIPALITES

Les organisateurs de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste sont plus enthousiasmés que jamais dans la préparation de notre fête patronale, grâce à l'encouragement qu'ils reçoivent de tous côtés depuis quelques jours. L'idée de célébrer le 24 juin de la façon la plus grandiose possible à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la fondation de la Société St-Jean-Baptiste de notre ville, a fait son chemin partout et les nombreux anniversaires de différentes phases de la vie canadienne qui se célèbrent cette année, à commencer par le quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier sur les bords de la Gaspésie, ajoutent encore au travail sérieux d'organisation qui se fait.

Lors de la dernière assemblée des organisateurs de la célébration, tous les comités étaient largement représentés et les rapports qui ont été soumis font ressortir l'excellence d'un programme dont l'exécution tracera une page nouvelle dans les annales de la Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, tout en mettant en évidence le caractère indélébile d'une race qui a pieusement gardé à travers les quatre premiers siècles de son histoire et de sa formation, le culte de la tradition et du souvenir. Ce n'est qu'après avoir vu que le programme de la fête a été complet et remis aux journaux pour publication.

80 chars allégoriques

Disons d'abord que les organisateurs, dix jours avant la célébration, sont déjà assurés de la participation d'au moins 80 chars allégoriques à la grande parade du dimanche après-midi 24. Nous donnons plus bas une première liste d'une trentaine d'organisations ou de particuliers qui ont promis de composer un char allégorique, et dans quelques jours, nous publions une deuxième liste. Les organisateurs cependant, par l'intermédiaire de la "Tribune", font appel à tous, individus ou sociétés, de bien vouloir se joindre au mouvement sans attendre l'invitation de l'exécutif. C'est été un travail excessivement long que d'atteindre tout le monde par lettres et les organisateurs desirant réitérer leur invitation à tous ceux qui peuvent le faire, de préparer des chars allégoriques pour la grande parade du dimanche après-midi. De plus, les membres du comité des décorations et de la parade se feront un devoir de fournir tous renseignements à ceux qui voudront bien le demander, concernant tous les détails de cette partie de la célébration; il suggérera même, à la demande, la composition des chars allégoriques. Ce comité se compose de MM. le notaire C. O. Biron, Ant. Deslauriers, greffier de la C. B., Johnny Bourque, Aimé Lemaire et Antonio Montour.

Programme complet

Voici maintenant le programme complet de la célébration qui commencera le 23 juin pour se terminer le lendemain soir. Dans l'après-midi du samedi, de deux heures à six heures, il y aura, sur les terrains de l'Exposition, après-midi sportive à laquelle tous les athlètes de la région sont invités. Le programme comporte une série d'épreuves telles que courses de chevaux, courses sur bicyclettes, courses à pied pour hommes et dames, épreuves de lutte et boxe, escrime au sabre et à l'épée, etc.

Le soir du même jour, de dix heures à onze heures, il y aura feu de la Saint-Jean sur les hauteurs Est et Sud de la ville.

Grande parade

Dans l'après-midi, de deux à cinq heures, grande parade de chars allégoriques (historiques et modernes) les chars décorés devront représenter une idée de la vie canadienne ou ils ne seront pas admis dans la parade, suivie du pageant des municipalités canadiennes-françaises des Cantons de l'Est, avec leurs corps de musique, associations, sociétés de toutes sortes. Le ralliement des différents groupes qui participeront à la parade se fera coin des rues Short et Belvédère et le défilé s'engagera par les rues Belvédère, Marquette, Peel, King Ouest, Alexander, Aberdeen, Wellington Sud, King Ouest, King Est, Windsor, Bowen Nord, Bowen Sud, Conseil, Murray et Avenue du Parc pour s'arrêter sur les terrains de l'Exposition. La, Son Honneur le maire Dr F. H. Bradley, le président de la Société et les députés de

FETE A M. LE CURE PLEAU A CHARTIERVILLE

Mlle Marianna Charest exprime dans une adresse les sentiments de la population. — Soirée artistique.

(De notre correspondant) CHARTIERVILLE, 14. — Les paroissiens se sont réunis à la salle Lauson pour fêter M. le curé Pleau. M. l'abbé Carbonneau et M. le maire Gervais accompagnaient le héros de la fête.

Une foule nombreuse a vivement applaudi au programme de la soirée qui comportait: musique, chant et comédie. La partie musicale a été enlevée avec brio par MM. G. Lavoie et Omer Bissonnette, violonistes, et Alphonse Martin, pianiste. Quelques musiciens de Stotown ont fait l'agréable surprise de se joindre à nous et nous ont fait bénéficier de leurs talents. Mentionnons: M. Laurier, Dumoulin, guitare, M. Cecil McAulay, banjo, M. Alphonse St-Laurent, violon.

Le chant et les saynètes ont été rendus par un groupe de nos amateurs locaux et par les élèves de l'école St-Hyacinthe sous la direction de leur institutrice, Mlle Marg. Marie Blanchette.

La soirée débuta par un gai trio musical suivi de chant: "Nos meilleurs vœux" par une chorale mixte. Solo par Mme Chaillet et M. Arthur Gervais.

Chant: "Nous saluons votre présence", par les élèves. Solo, Fern. Baillargeon et Lucien Martineau. La conscience, saynète, par les tout-petits: Evangéline Grégoire, Evangéline Pelchat, Laure-Ange, Majella et Prescille Baillargeon, Lionel Pelchat, Paul-Emile Dion, Thérèse Gaudet, Fernand Sicard, Annette Martineau.

Musique par les musiciens de Stotown. Comédie, par Mme Armand Brouseau, Mme Arthur Gaudet, Mlle Annette Cadorette.

Déclamation: Quand le sera grande: Majella Baillargeon, 7 ans. Vœux de fête par les élèves. Jardin de fête: Boutons de fleurs: Annette Martineau, Prescille et Majella Baillargeon, Thérèse Gaudet, Evangéline Grégoire, Mariana Charest, Irène Dion, Louis-Almé Sicard, Feuillages: Gérard et Amédée Boudreau, Lucien Dion, Gérald Lauson, Rosa, Diane Lauson, Aline Lescault, Ernest Cro-

teau, Lucien Martineau. Saynète, par Mme Alfred Bourgault et Mme Arthur Gervais. Déclamation par Marianna Charest: Le rhume de cerveau. Saynète enfantine, par Jeanne d'Arc Bourgault, Irène et Dora Carbonneau, Odile, Hermine et Madeleine Chaillet, Patricia Bourgault, Prescille Martin, Prescille et Majella Baillargeon, Annette Martineau, Irène Dion, Evangéline Grégoire.

Déclamation: La main du prêtre, Lucien Martineau. Saynète: La lettre de la Ste-Vierge, par Fernand Baillargeon et Majella Baillargeon.

Gigue du bon vieux temps par M. Omer Roberge et M. Omer Bissonnette. Sélection par les musiciens de Stotown.

Comédie, par Mme Théoline Landry, Mme Adolphe Blanchette, Mme A. Guay, Mlle Thérèse Chaillet. Saynète, par Diane Lauson, Aline Lescault, Lucien Martineau, Amédée Boudreau, Marianna Charest, Annette Martineau, Fernand Baillargeon.

Rafle d'un cent de farine, mise en loterie par les Enfants de Marie, gagnée par Fernand Lefrançois. Voici l'adresse lue par Marianna Charest: M. le Curé.

Je me trouvais bien jeune pour vous présenter au nom de tous une prière, le témoignage de notre reconnaissance, et l'hommage de notre affection filiale.

En cette journée qui nous rappelle l'anniversaire de votre naissance, nous aimons à saluer en vous cet autre Jésus-Christ, car par l'union sacerdotale, nous vous avons fait autre Christ, possédant les mêmes pouvoirs. Vous êtes nous en avons la certitude, le médiateur entre Jésus et cette paroisse; vos mains encore humides de l'huile sainte, offrent chaque matin l'encens de nos prières.

Vous êtes aussi ce ministre de la paix car n'est-il pas dit: "Ahi qu'ils sont beaux sur la montagne les pas du ministre de la paix". Vous donnez à nos âmes cette paix intérieure qui fait germer en nos cœurs les vertus qui nous rendent agréables à Dieu.

Nous sommes heureux de saluer en vous ces titres glorieux et nous avons la ferme conviction que vous les portez bien dignement, ne

Soulagement Sûr et Rapide au SCIATIQUE
Les points le long du dos qui sont douloureux sont causés par la sciaticité dans la colonne vertébrale. Pour en être soulagé rapidement, pressez les points TRC. CASQUES ANTI-SCIATIQUE. 50c. et 1.00. Tous les points sont indiqués.

jugons-nous pas l'arbre à ses fruits? Puisse Dieu, pendant de longues années encore, continuer cette œuvre toute divine que vous opérez parmi nous afin que sous votre protection paternelle nous puissions grandir en vertu et vous suivre dans le sentier qui nous rendra heureux, puisque nous avons l'assurance de votre affection toute paternelle.

Fernand Sicard, présente une bourse offerte par les paroissiens. M. le curé remercia de tout cœur en termes émus et délicats. Chant: Amour, reconnaissance, par les élèves.

La soirée se termina par plusieurs morceaux en rappel, de nos dévoués musiciens. Les dames et jeunes filles ont chanté à la messe, jour de fête de M. le curé Pleau: "Près de ton cœur", et "Ahi que rendrais-je au Seigneur".

—Le reposoir de la Fête-Dieu a été érigé chez M. Arthur Lescault. —M. Emile Martin, au cours d'une chute s'est démis le pied droit et a reçu de graves contusions. —En visite chez M. Samuel Leclerc et M. Wilfrid Gaudet: de St-Jean: M. et Mme Gaudias Leclerc et leur fille, Mlle Thérèse. M. J. René Roy, M. René Leclerc, de l'île Sainte-Thérèse, Mlle Elise Ferland. —Mlle Antoinette Bourgault, de

La Prairie, chez ses parents, M. Alf. Bourgault. —Mme Philias Lauson a passé une huitaine à Dursell. —Mme Paul Beaulieu et ses enfants, de Magog, chez MM. Evariste et Mathias Bellefleur. —Mme A. Guay et Mme Alfred Bourgault à Sherbrooke. —M. Alfred Provencier et M. M. Grégoire et M. Pélup, de Plessisville, de passage ici.

—M. et Mme Irène Trolier, de Montréal, en promenade chez plusieurs parents. —Mlle Marie Lauson, de Cowansville, chez ses parents, M. et Mme Benjamin Lauson.

UN FILS A M. ET MME A. FAUCHER A STE-JULIE
(De notre correspondant).

STE-JULIE, 14. — M. et Mme Alphonse Faucher ont fait baptiser un fils sous les prénoms de Joseph-Eliel-Real. Parrain et marraine, M. et Mme Vidal Faucher, grands-parents du nouveau-né, Mme Napoléon Verina, grand-maman portant l'enfant sur les fentes baptismales.

VISITEZ L'OUEST DU CANADA

EXCURSIONS à un sou du mille

Départ quotidien du 10 au 30 juin
Délai de validité - 45 jours

Allez et Retour de SHERBROOKE à	
Winnipeg	\$29.50
Régina	36.75
Saskatoon	39.00
Prince Albert	40.00
Calgary	46.25
Edmonton	46.25
Banff	48.00
Jasper	48.00
Kamloops	54.00
Prince Rupert	59.50
Vancouver	59.50
Victoria	61.25

Réductions proportionnelles pour plusieurs autres endroits de l'Ouest Canadien. Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix.

Billets valables en voitures de première-léger supplément en wagon-lit "Tourista". Arrêts en cours de route à Port Arthur, Armstrong et autres points au-delà. Pour renseignements, billets et locations de cravattes en wagon-lit-touriste s'adresser aux agents.

CANADIEN PACIFIQUE NATIONAL CANADIEN

Vente Spéciale de Bas VENDREDI ET SAMEDI

1200 paires

Pure Soie
Bord Picot
Arrêt pour
Erailllements
1ère Qualité
Ent. Façonnés
Renforcés—



BAS DE CHIFFON

Nous pouvons vous faire cette offre étonnante, des plus avantageuses, grâce au plus heureux achat que nous avons fait chez l'un des meilleurs fabricants de bas du Canada. Ce sont des bas fabriqués pour se détailler \$1.25 la paire.

Absolument de première qualité... NI SECONDS, NI IRREGULIERS... ils ont absolument la même teneur et le même fini que le bas régulier à \$1.25. A ce prix de vente, toutes les femmes voudront en acheter plusieurs paires, qui leur dureront plusieurs mois.

Approvisionnez-vous de bas durant la Vente de Bas de Saint-Jean, Vendredi et Samedi

2 PAIRES POUR \$1.19

Rez-de-Chaussée, à gauche.

Voyez les Nouveaux Costumes de Sport
KNIT-TO-FIT

Juste arrivés. Costumes sport Lucerne Junior. 3 pièces, confectionnés de la plus belle laine, en trois magnifiques nouvelles couleurs: bleu-azul, ciel, pêche-crème. Tels qu'annoncés dans "Mavair".

\$25.00

Troisième

Pour Votre Chalet
COUVRE-PIEDS

En coton de bonne qualité avec dessin en mèches de chandelles. Très appropriés pour chalets. Couleurs: rose, or, vert et mauve. 880 x 100 pouces.

\$5.00

C.O. SAINT-JEAN, LIMITÉE
E. E. Goodenough, Président

21, rue Wellington N. Tel. 1236-1237

La Qualité AA à ces Prix signifie des milles gratuits!



MAINTENANT GOODRICH VOUS OFFRE LA QUALITÉ AA SANS AUCUN SUPPLÉMENT DE PRIX.

Lorsque vous pouvez vous procurer la Qualité AA Goodrich sans aucun supplément de prix... vous obtenez plus que des prix très bas... vous obtenez des milliers de milles supplémentaires Gratuits!

Et aussi des milles plus sûrs. Car ce nouveau Cavalier Goodrich est un gros pneu extra robuste... spécialement traité pour assurer un usage extraordinairement long. C'est la réponse Goodrich au pneu bon marché "fabriqué pour ventes-occasions" que beaucoup ont achetés à leur risque pour maintenir le bon train de pneus à un bas niveau. Ne courez pas ce risque.

Entrez voir ce pneu remarquable. Voyez par vous-même combien il est robuste. Pressez avec vos mains sur la semelle antidérapante. Vous saurez de suite que c'est la réponse à des milles plus sûrs et plus nombreux à un prix économique.

En vente chez
J. S. Mitchell & Company LIMITED
78-80, rue Wellington-Nord — Sherbrooke, Qué.
Goodrich Cavaliers

PIANOS À LOUER
Si vous ne désirez pas acheter un piano à présent, vous pouvez tout de même en louer un ici, pour \$1.00 par semaine
H. C. Wilson & Sons, LIMITED.
37, rue Wellington-N. — Tél. 14